

Chapitre 1

Le patrimoine des ménages : Définition, mesures, motivations

Luc Arrondel
Cnrs-Pse
Banque de France

Le patrimoine des ménages

I. Définition

Le patrimoine des ménages

I. Définition

Chez les économistes

La définition correspond à la conception « fondiste »

Hicksienne du capital :

« ce n'est ni un stock, ni un flux, mais une réserve de flux de consommation »

1. Quels biens inclure dans le patrimoine ?

1. Quels biens inclure dans le patrimoine ?

- *A1* : liquidités (argent, comptes-chèques);
- *A2* : quasi-liquidités (à revenu fixe) : bons, dépôts à terme, livrets d'épargne, épargne logement;
- *A3* : biens durables (automobiles, télévision...) hors biens immobiliers;
- *A4* : logement principal;
- *A5* : résidence secondaire (et logement vacant ou occupé par autrui à titre gratuit);
- *A6* : assurance-vie en cas de vie ("annuités"), rentes, pensions privées...

1. Quels biens inclure dans le patrimoine ?

- **A9** : *biens professionnels et productifs non agricoles* (entreprises industrielles ou commerciales) exploités par le ménage
- **A10** : *entreprises agricoles* exploitées par le ménage, terres en faire valoir direct, cheptel...;
- **A11** : *assurance-vie en cas de décès* ou mixte ("life insurance") ;
- **A12** : *actifs à plus-values* mais sans revenu, biens de luxe ou ostentatoires (foncier non loué, or, bijoux, oeuvres d'art, collections...)

1. Quels biens inclure dans le patrimoine ?

- On peut également isoler deux formes de (valorisation du) capital humain H :
 - $H1$: composante du capital humain relative aux seuls revenus d'activité;
 - $H2$: équivalent patrimonial des droits à la retraite.

Le patrimoine des ménages

II. Unité détentrice

Le ménage

Le patrimoine des ménages

III. Mode dévaluation

Variable de stock : Valeur d'usage
ou valeur de marché ?

Le patrimoine des ménages

II. Mesures

Quelques sources

Les très riches

World Wealth Report

2009

Le rapport sur la richesse du Monde de 2009 de Capgemini et Merrill Lynch sépare deux catégories d'individus :

- les HNWI ("High net worth Individuals") dont la richesse financière est supérieure à 1 million de dollars
- les UHNWI ("Ultra High net worth Individuals") caractérisés par une richesse financière de plus de 30 millions de dollars.

En 2007, avant les conséquences de la crise financière, on dénombrait 10,1 millions de HNWI dans le monde (près de 396 000 en France) et 103 300 UHNWI. Après la crise, fin 2008, les HNWI étaient 8,6 millions (346 000 en France) et les UHNWI 78 000.

Le podium mondial (Forbes, 2011)



1. **Carlos Slim Helù (\$ 74 milliards)**
2. **Bill Gates (\$56 milliards)**
3. **Warren Buffet (\$ 50 milliards)**

Le podium Français (Forbes, 2011)



1. Bernard Arnault (\$41 milliards) **4**
2. Liliane Bettencourt (\$ 23,5 milliards) **15**
3. François Pineau (\$ 11,5 milliards) **67**

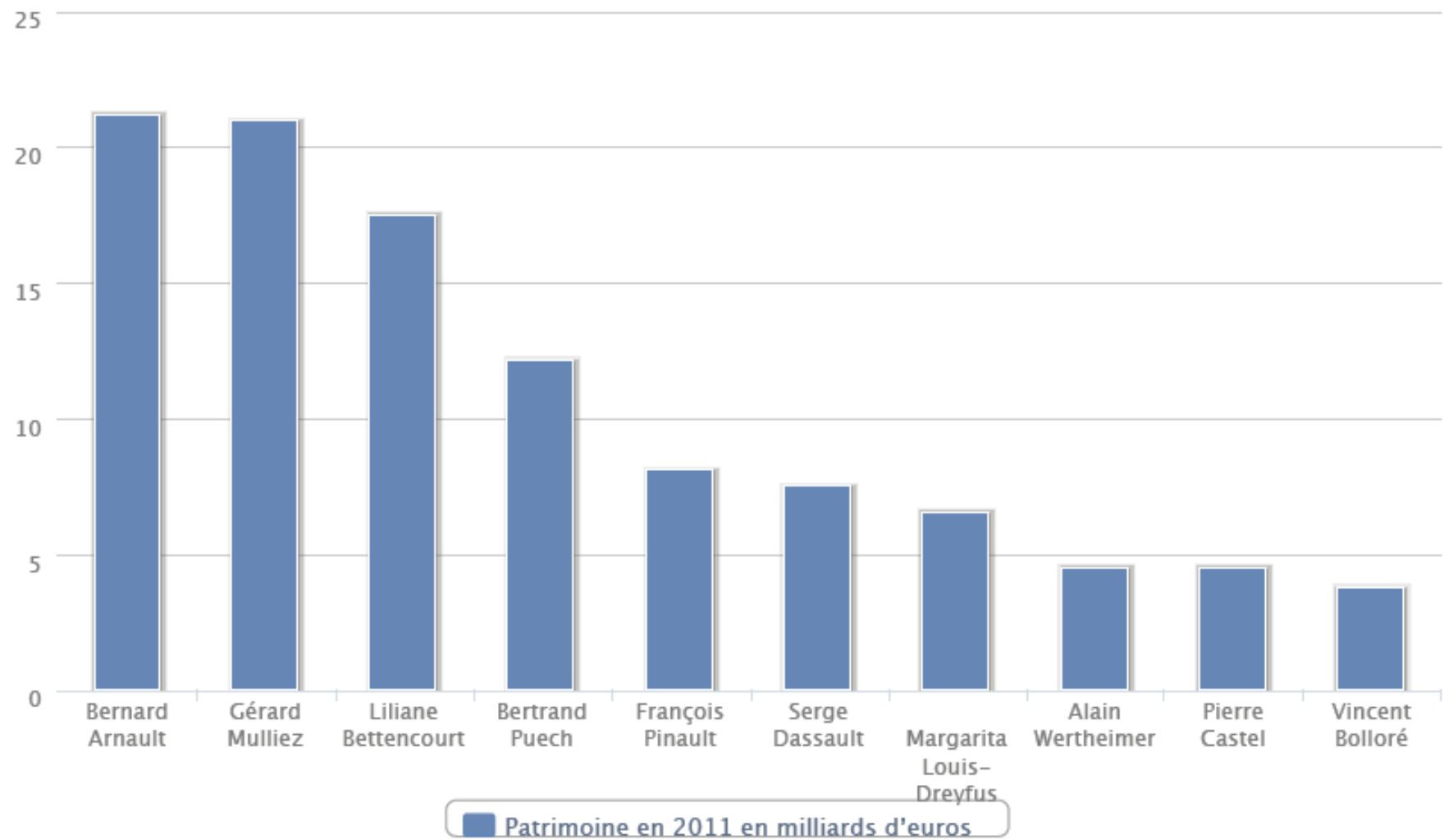
Les 10 plus grandes fortunes professionnelles en France

	Société	Patrimoine en 2011 en milliards d'euros	En années de SMIC (*)
Bernard Arnault	LVMH	21,2	1 643 410
Gérard Mulliez	Groupe Auchan	21,0	1 627 906
Liliane Bettencourt	L Oréal	17,5	1 356 589
Bertrand Puech	Hermès International	12,2	945 736
François Pinault	PPR	8,1	627 906
Serge Dassault	Groupe industriel Serge Dassault	7,5	581 395
Margarita Louis-Dreyfus	Louis-Dreyfus	6,6	511 627
Alain Wertheimer	Chanel	4,5	348 837
Pierre Castel	Castel Frères	4,5	348 837
Vincent Bolloré	Bolloré	3,8	294 573

(*) Smic net annuel : environ 12 900 € nets par an.

Source : magazine Challenges - 8 juillet 2011. Année des données : 2011

Les 10 plus grandes fortunes professionnelles en France



Source : magazine Challenges - 8 juillet 2011 (2011)

Impôt de Solidarité sur la Fortune

Pour 2010: seuil à 790 000 €

562 000 foyers assujettis en 2010
soit environ environ 2% des
ménages

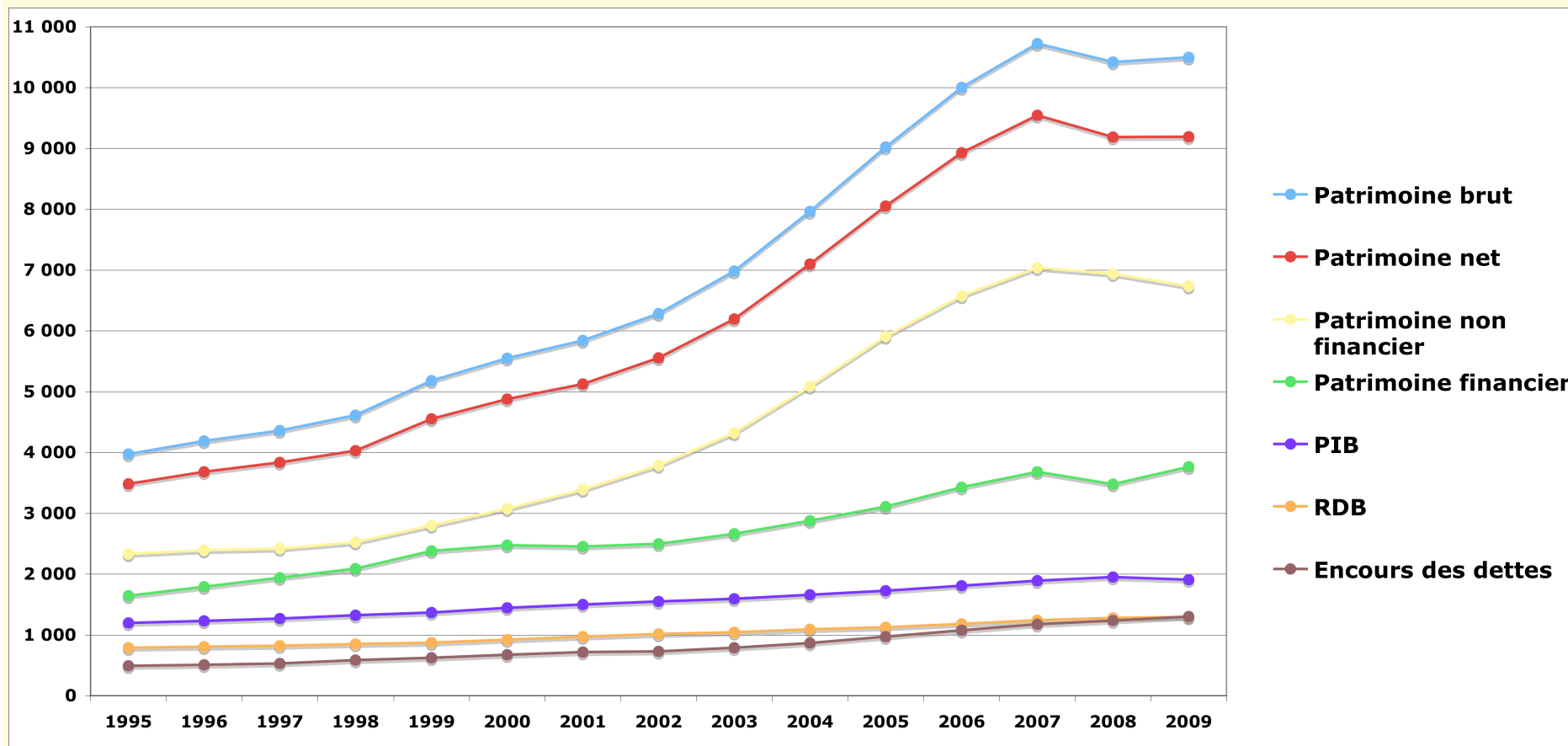
Le patrimoine des ménages

II. Mesures

Quelques sources

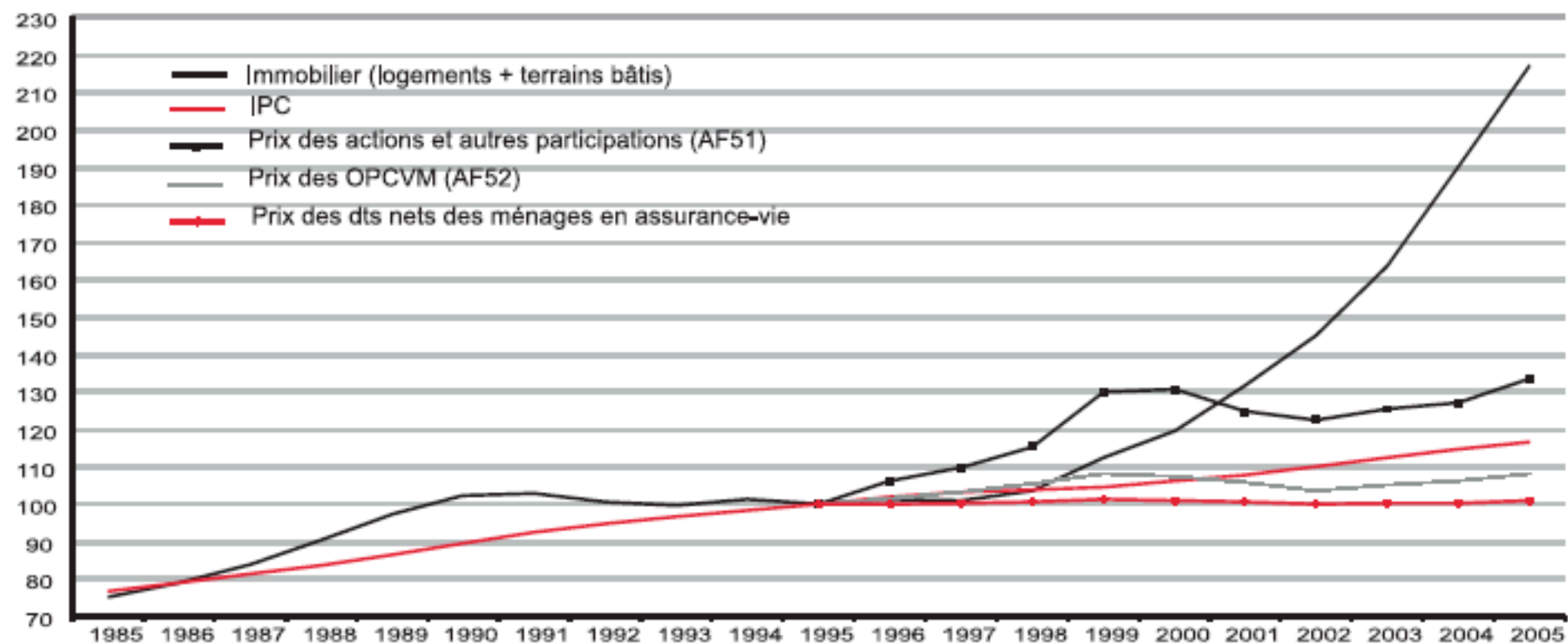
Données Nationales

Evolution des patrimoines des ménages depuis 1995



Source: comptabilité nationale

Indices implicites de prix des principaux actifs des ménages (référence 100=1995)



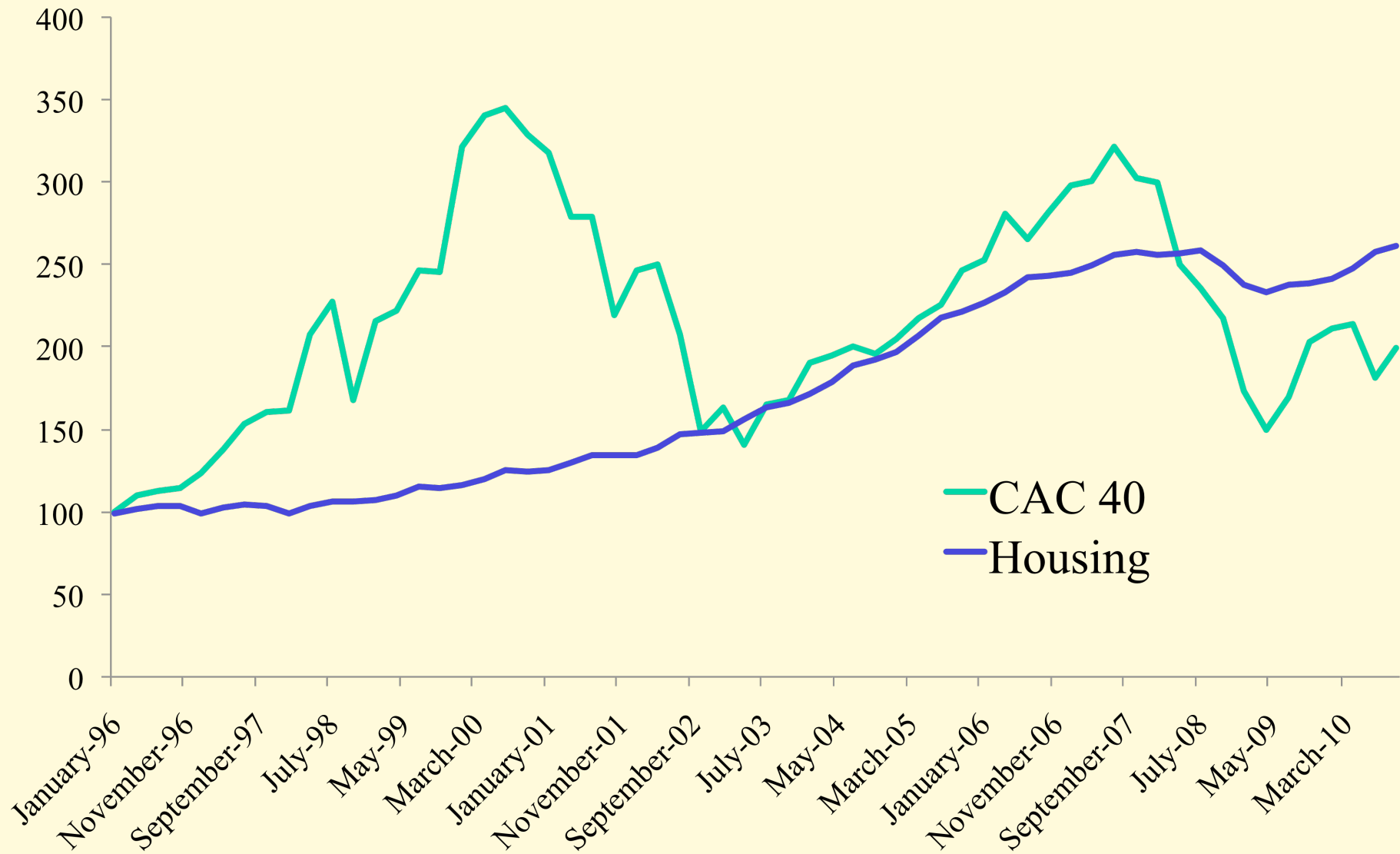


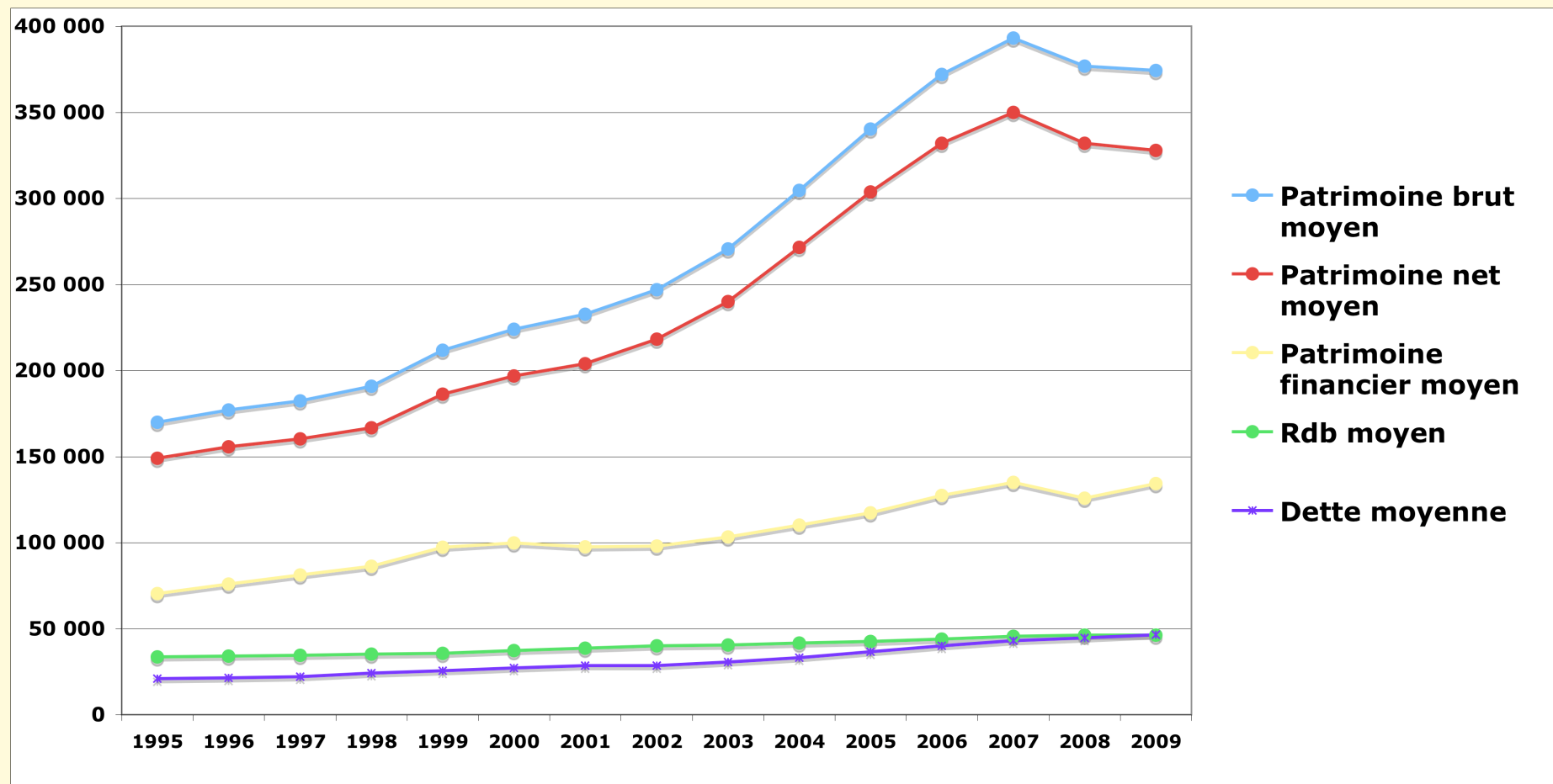
Tableau 1 : Evolutions des marchés (immobilier, boursier, travail)

	Immobilier (%)				Bourse (%)			Chômage (%)			
	(indice des prix nominaux)										
	2000-2007	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2005	2008	2009	2010
France	+107	+1,2	-7,1	+8,0	-43,0	+22,5	-3,3	9,3	7,8	9,4	9,8
Royaume-Uni	+132	-8,9	-9,6	+1,0	-31,0	+22,0	+9,0	4,8	5,6	7,6	7,8
Allemagne	-10,0	0,0	-1,0	+4,0	-40,5	+24,0	+16,1	10,6	7,3	7,5	6,9
Espagne	+145	-4,0	-4,0	-3,5	-39,5	+30,0	-17,4	9,2	11,4	18,0	20,1
Italie	+80	0,0	-4,0	-1,5	-48,5	+16,0	-13,2	7,7	6,7	7,8	8,4
USA	+56	-6,3	-4,3	-4,0	-34,0	+19,0	+11,0	5,1	5,8	9,3	9,6

	2003-2004		2009-2010		Variation des montants (en %)
	Part de ménages détenteurs (en %)	montants (en mds €)	Part de ménages détenteurs (en %)	montants (en mds €)	
Ensemble des livrets d'épargne	83,2	322,6	85	459,1	42,3
Ensemble de l'épargne logement	41,3	234,4	31,2	196,2	-16,3
Total des contrats d'assurance-vie et décès	56,3	726,5	59,7	1270,8	74,9
Total de l'épargne retraite		67,4	9,1	154,2	128,6
Ensemble des titres financiers (y compris actions non cotées)		763,5	12,2	977,8	28,1

Sources : Les taux de détention sont calculés à partir de l'enquête patrimoine de l'INSEE (2004 et 2010) ; les montants sont issus des comptes financiers et des statistiques monétaires de la Banque de France

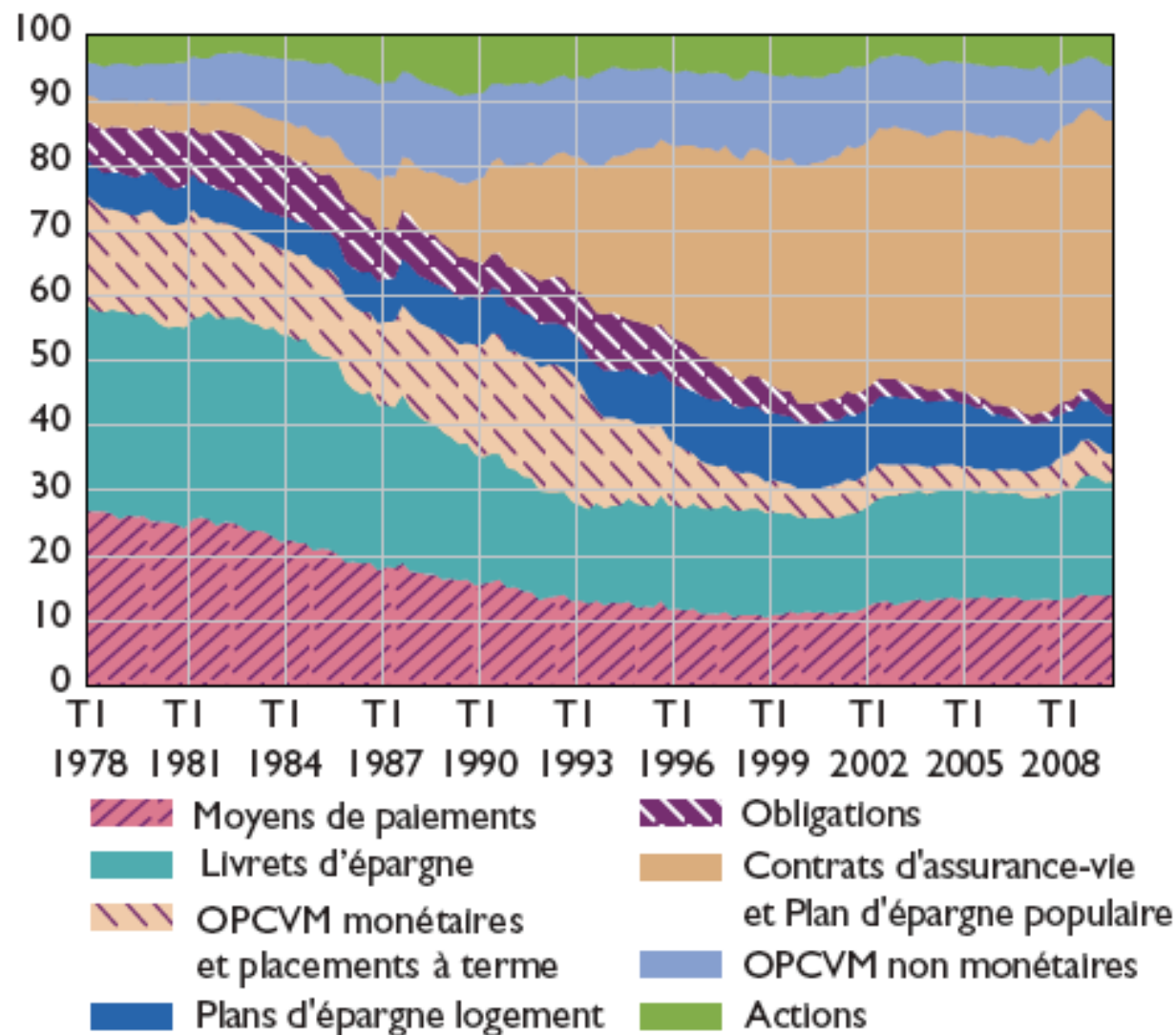
Evolution des patrimoines moyens des ménages depuis 1995



Source: comptabilité nationale

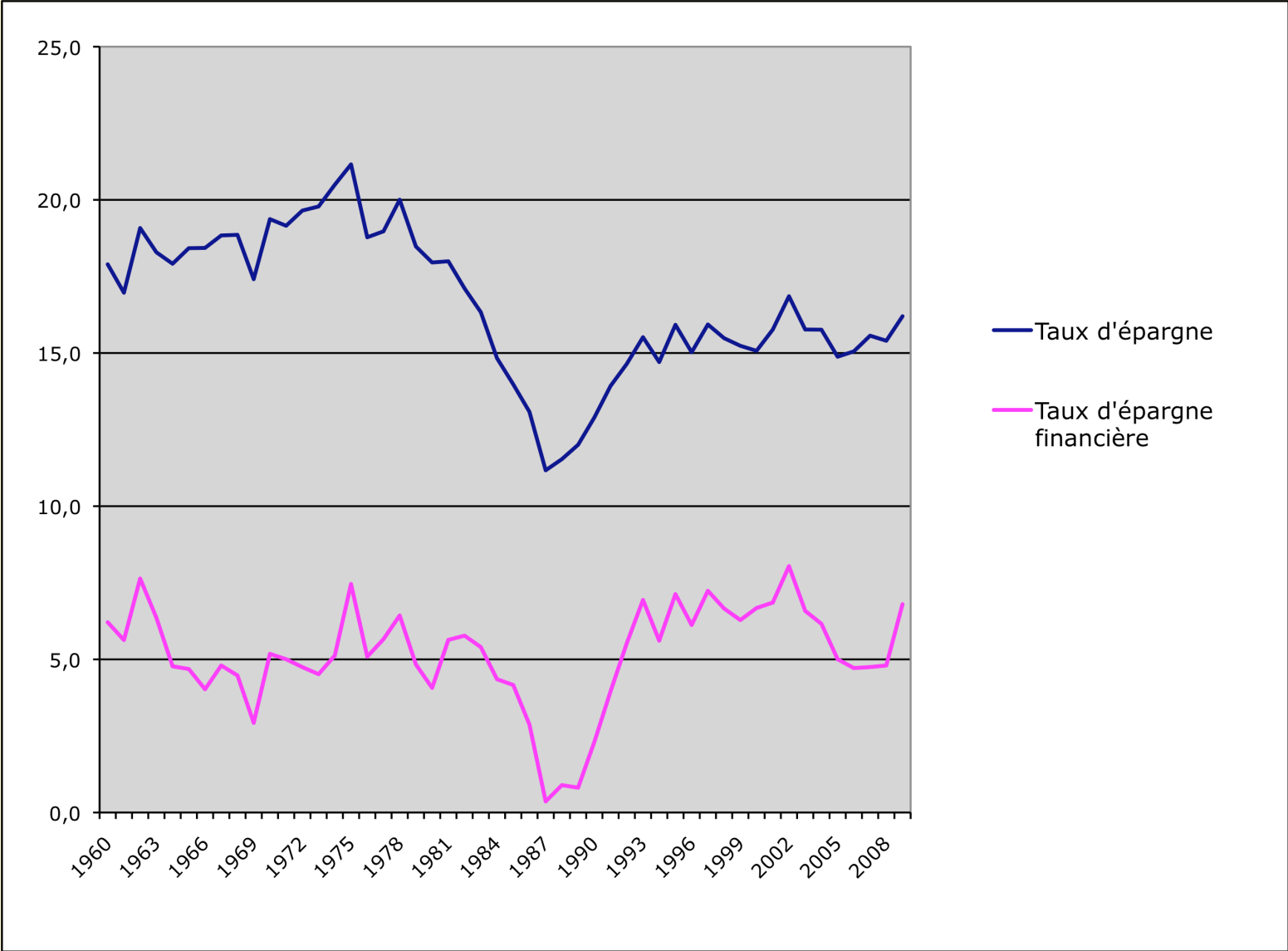
Graphique 2 Évolution de la structure des portefeuilles financiers des ménages en France (1978-2009)

(en %)



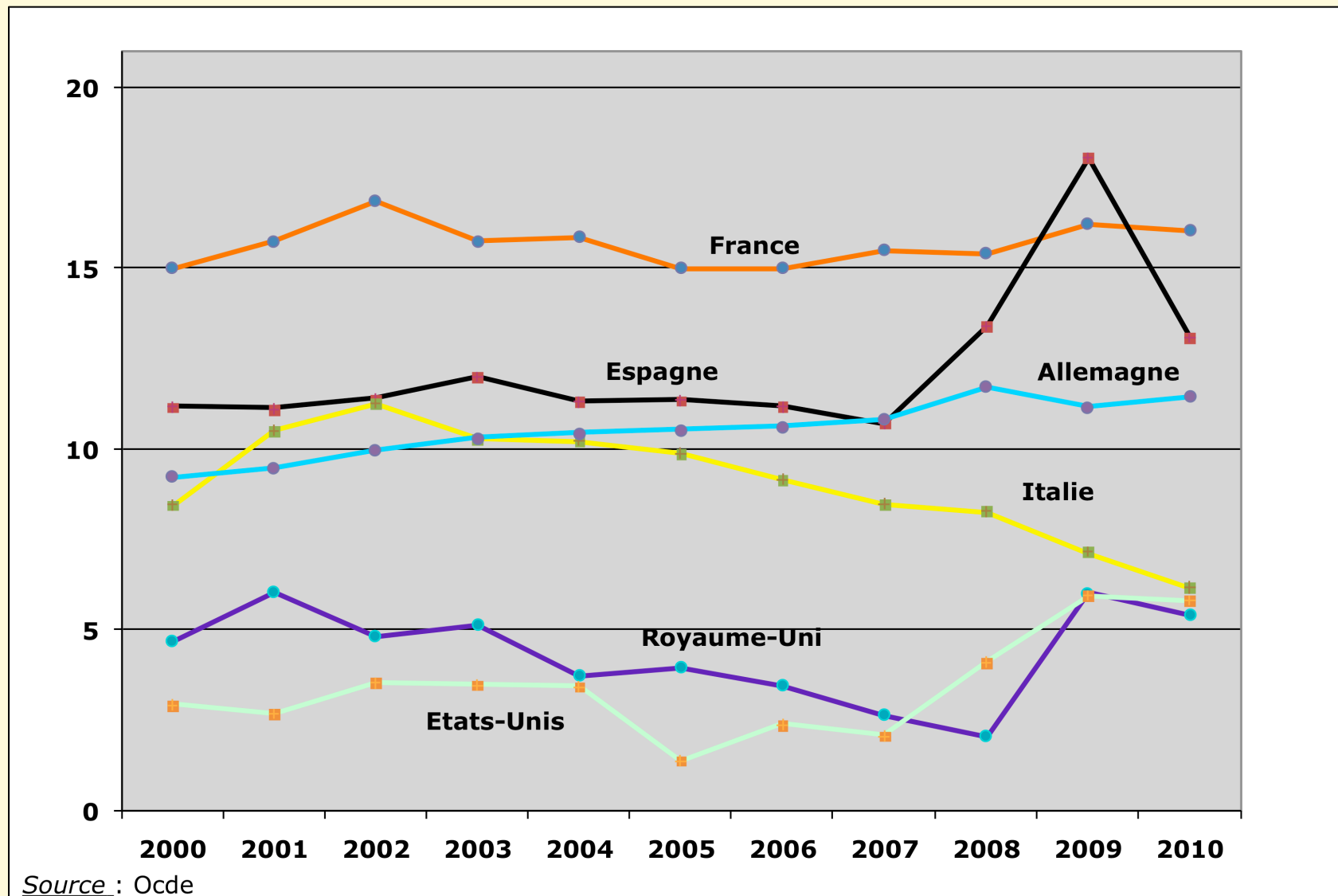
Source : Avouyi-Dovi, Borgy, Pfister et Sédillot (2011)

Evolution du taux d'épargne des ménages Français depuis 1959



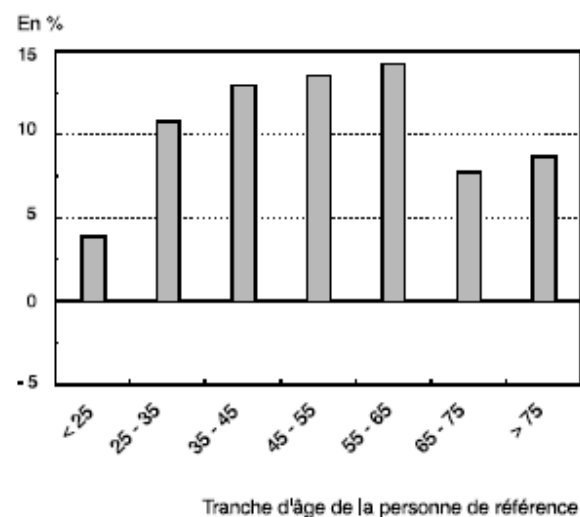
Source: comptabilité nationale

Evolution du taux d'épargne des ménages depuis 2000

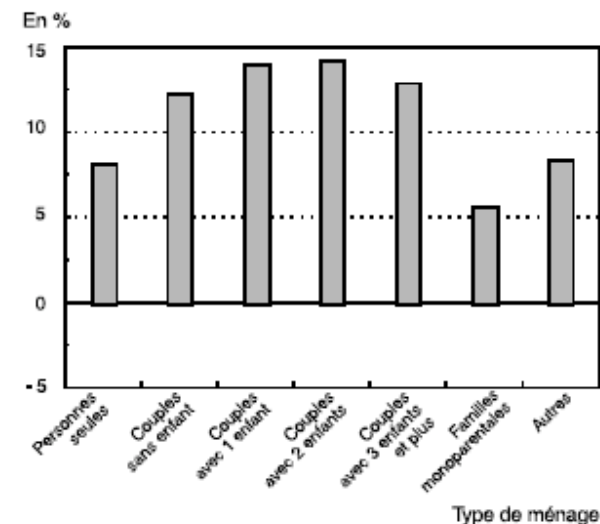


Épargne totale en 1995

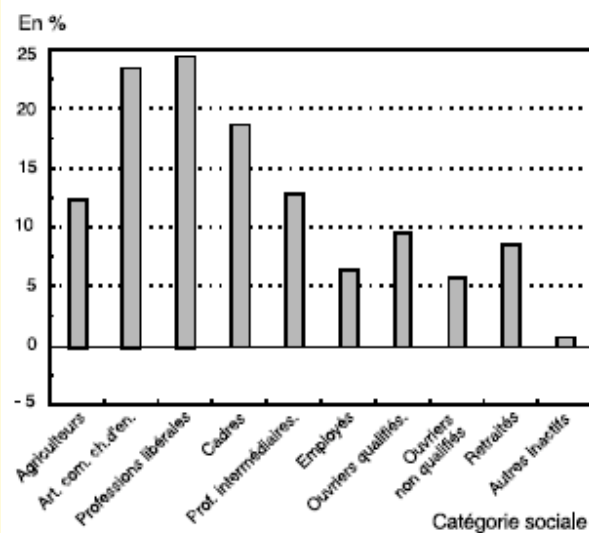
A - Par tranche d'âge



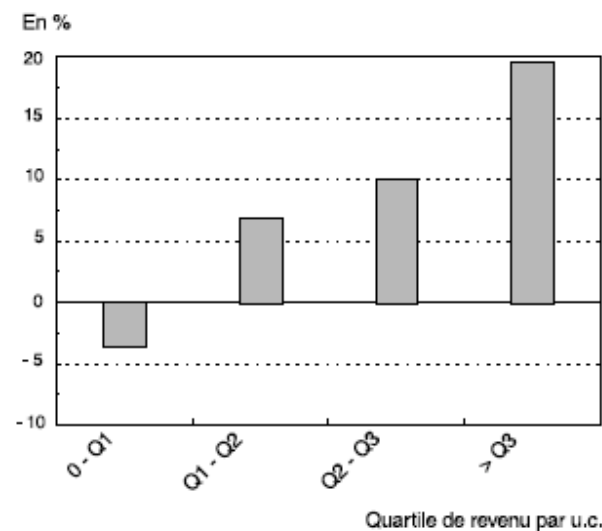
B - Par type de ménage



C - Par catégorie sociale



D - Par quartile de revenu par u.c.



* Solde entre le revenu redressé et la consommation harmonisée.
Source : enquête Budget de Famille, 1995, Insee.

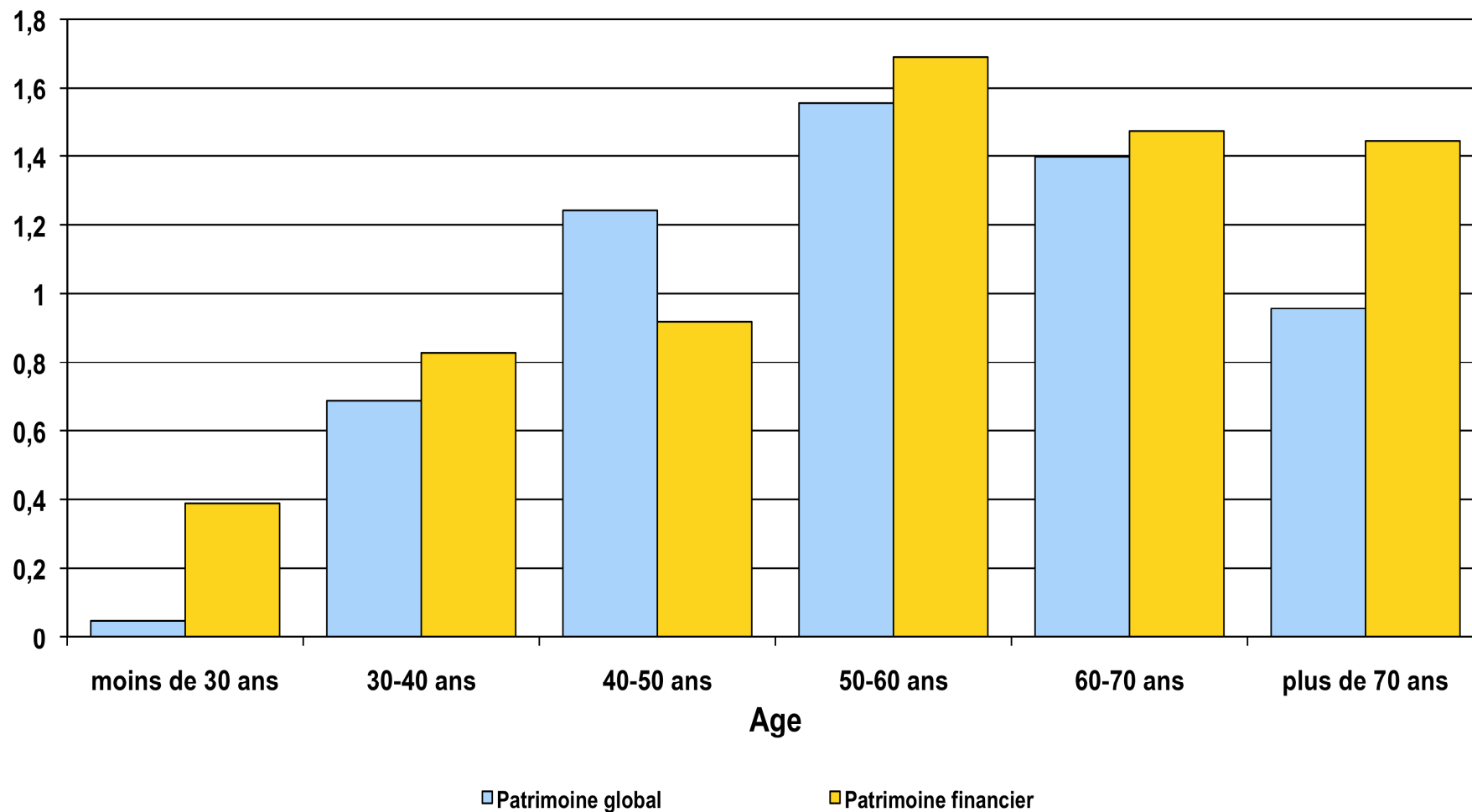
Le patrimoine des ménages

II. Mesures

Quelques sources

Données d'enquêtes

Patrimoines médians relatifs en 2004

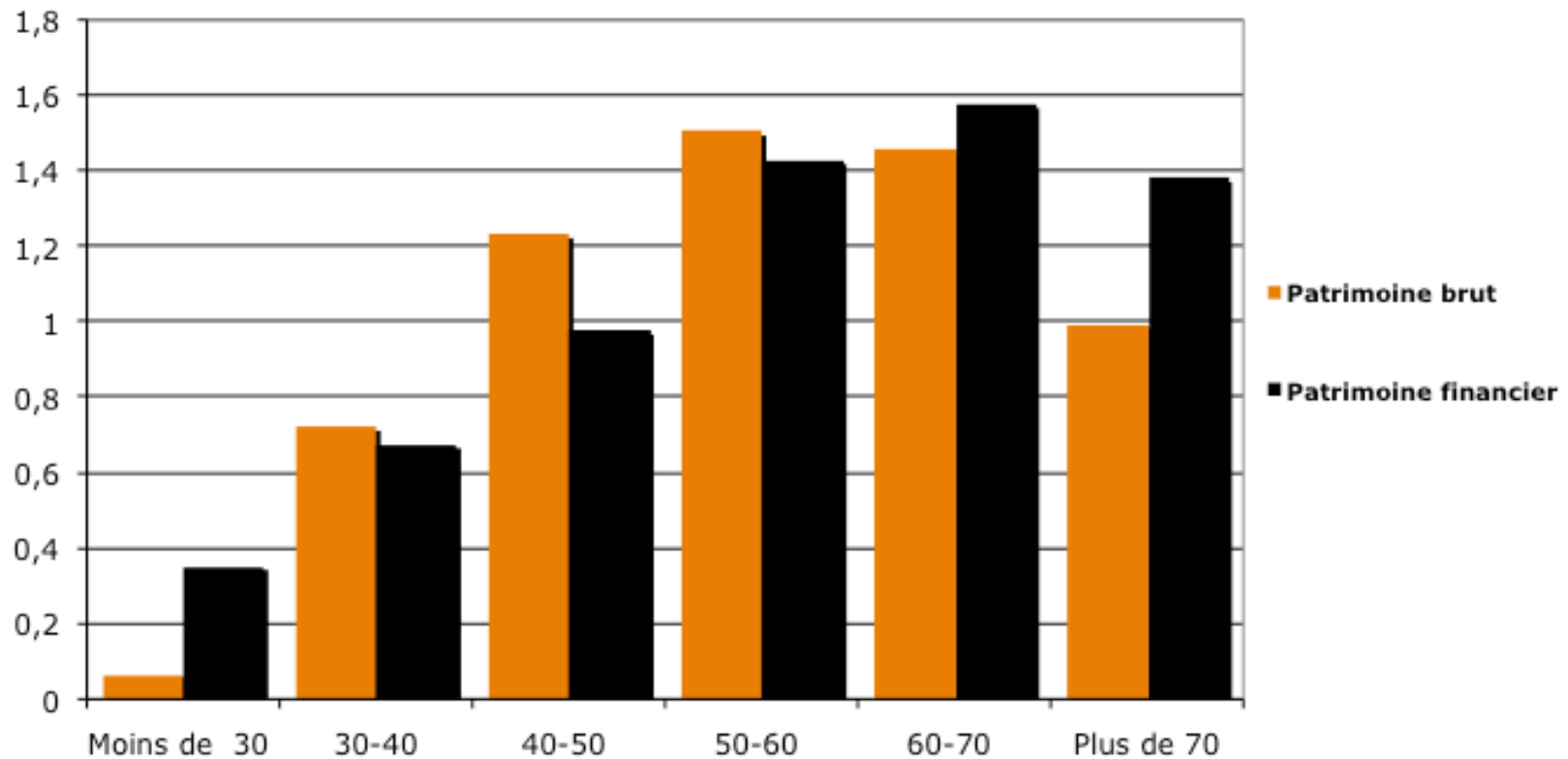


Patrimoine brut global moyen : 170 000 euros
Patrimoine brut global médian: 100 000 euros

Patrimoine financier moyen : 32 500 euros
Patrimoine financier médian: 9 000 euros

Patrimoines médians relatifs en 2010

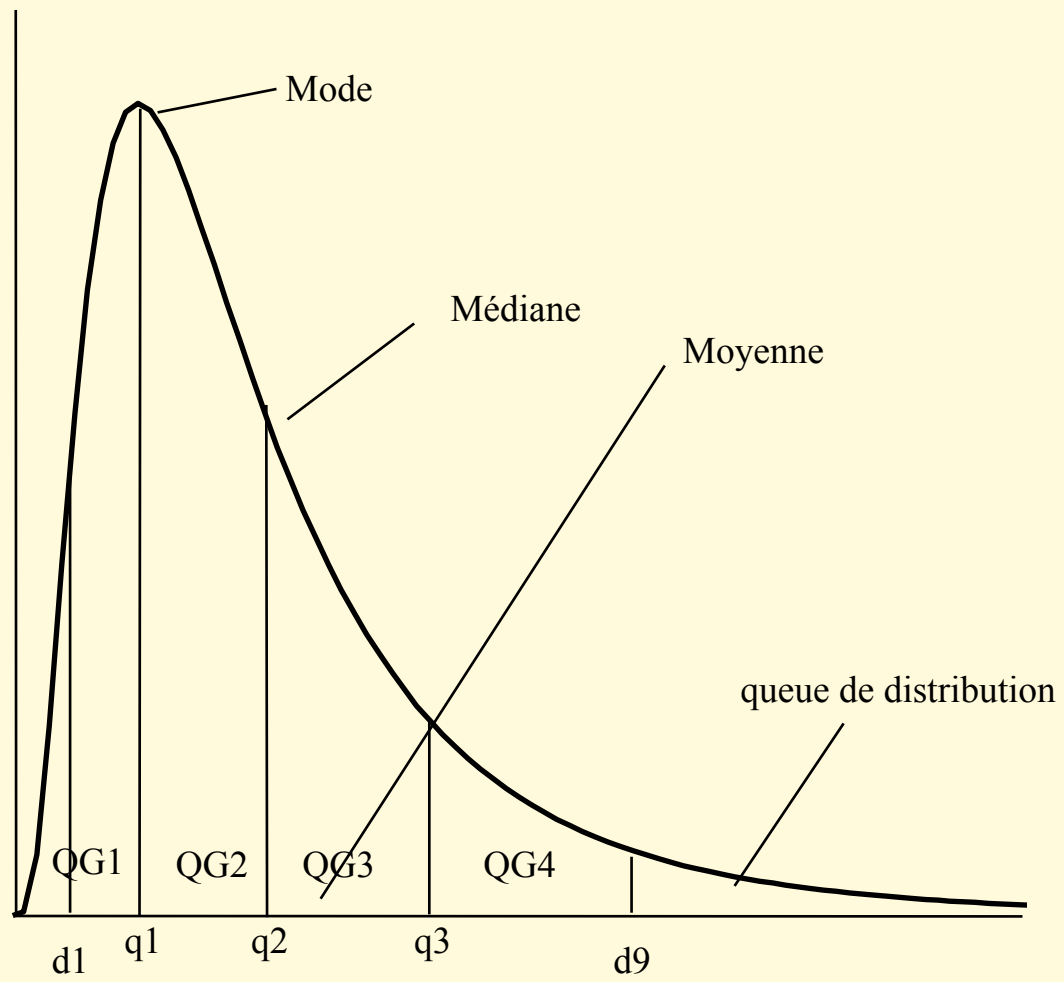
Graphique 2 : Patrimoine médian selon l'âge



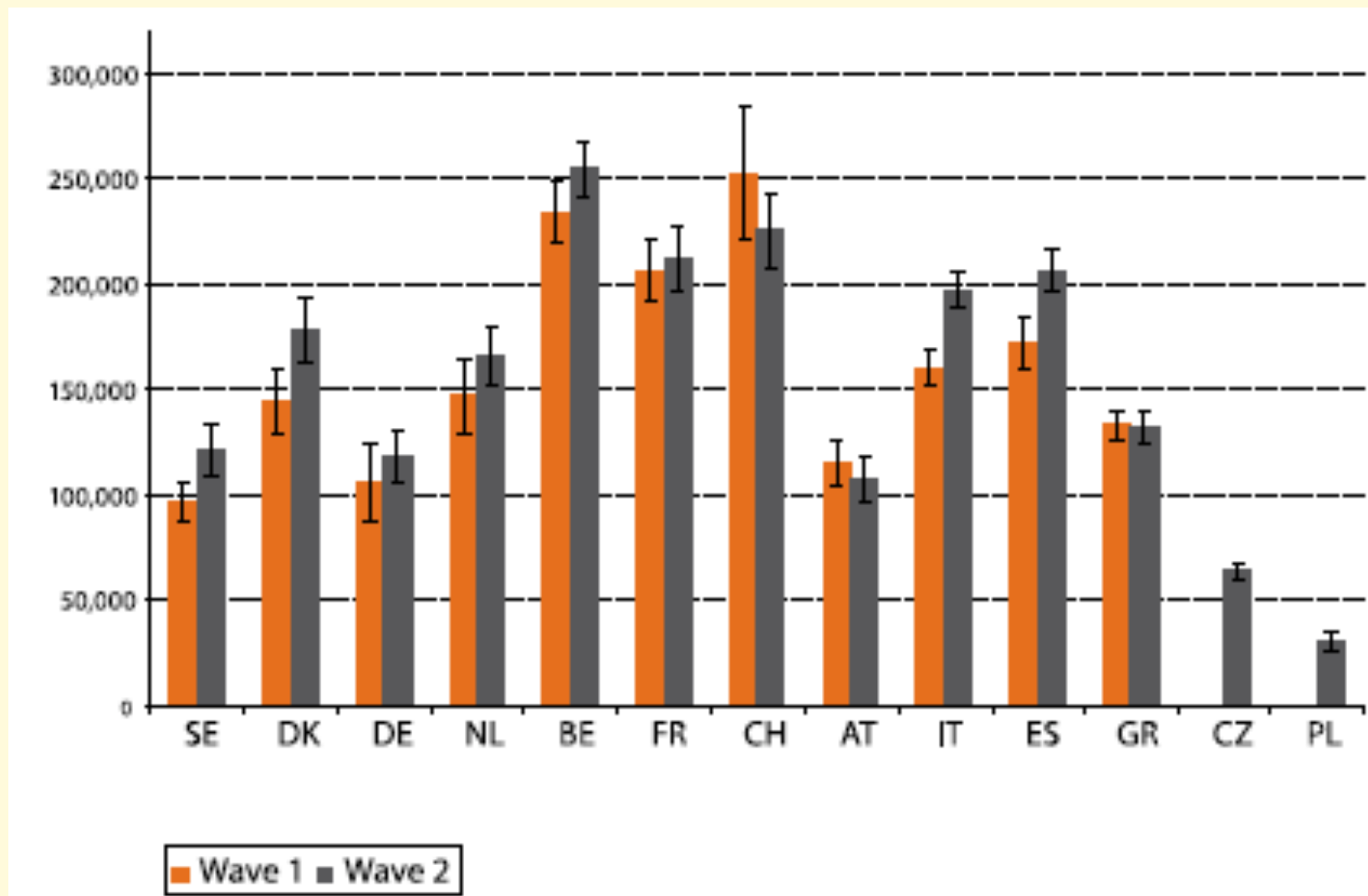
Source: Enquête Patrimoine 2010 Insee

Patrimoine brut global moyen (net) : 261 100 € (231 048 €) Patrimoine financier moyen : 51 686 €
Patrimoine brut global médian (net) : 151 751 € (114 480 €) Patrimoine financier médian : 10 756 €

Source: enquête patrimoine 2010



Patrimoines médians des plus de 50 ans par pays en 2004 et 2007



Le patrimoine des ménages

III. Inégalités de patrimoine

Figure 1 - Répartition des masses de patrimoine

Ensemble des ménages		
Pourcentage de ménages	Seuil inférieur du quantile (en milliers d'euros)	Masse totale du patrimoine des ménages (en %)
1	1 270	13
10	382	46
50	99	93
<p>Note : 1 % des ménages ont un patrimoine brut total supérieur à 1,2 million d'euros. Leur patrimoine représente 13 % du patrimoine brut total des ménages. L'estimation du patrimoine en haut de la distribution est fragile. <i>Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.</i></p>		
Ménages imposables à l'ISF		
Pourcentage de ménages	Seuil inférieur du quantile (en milliers d'euros)	Masse totale du patrimoine imposable à l'ISF (en %)
1	8 245	12
5	3 517	24
10	2 520	33
50	1 161	72
Seuil d'imposition	720	100
<p>Note : le patrimoine imposable à l'ISF n'est pas directement comparable au patrimoine calculé dans l'enquête. Tout d'abord, il s'agit d'un patrimoine net, les dettes et charges étant déduites. De manière simplifiée, le patrimoine professionnel exploité est exclu de l'assiette. La résidence principale bénéficie d'un abattement de 20 %. Le patrimoine imposable à l'ISF est un minorant du patrimoine obtenu par l'enquête. En 2005, le seuil d'imposition sur la fortune était de 720 000 euros. 1 % des ménages imposables à l'ISF ont un patrimoine imposable supérieur à 8,2 millions d'euros. Leur patrimoine représente 12 % du patrimoine total des redevables de l'ISF. <i>Source : Direction générale des impôts, 2003.</i></p>		

Figure 2 - Inégalités de patrimoine (suite)

		2004						
		Disparités		Dispersion		Concentration		
		Patrimoine médian relatif	D9/D5	Q3/Q1	Gini	Theil	moyenne/médiane	Pouvoir explicatif du critère (en %)
Ensemble		100,0	3,9	26,9	0,64	0,81	1,7	
Revenu	1 ^{er} quartile (inférieur)	10,7	17,4	89,0	0,75	1,15	6,6	24,5
	2 ^e quartile	84,9	2,9	17,7	0,59	0,68	1,4	
	3 ^e quartile	139,9	2,6	4,4	0,51	0,50	1,3	
	4 ^e quartile (supérieur)	263,9	3,0	2,8	0,49	0,46	1,5	
	Revenu non déclaré	4,9	40,1	69,3	0,83	1,52	15,1	
Âge	Moins de 30 ans	4,8	23,2	16,6	0,79	1,28	6,9	10,4
	30 à 40 ans	71,6	3,7	41,9	0,62	0,76	1,6	
	40 à 50 ans	125,9	3,3	16,3	0,61	0,73	1,5	
	50 à 60 ans	157,8	3,3	6,5	0,58	0,65	1,6	
	60 à 70 ans	142,3	3,1	7,1	0,59	0,73	1,5	
	Plus de 70 ans	94,0	4,2	11,8	0,62	0,71	1,7	
Type de ménage	Personne seule	24,7	9,1	50,9	0,71	0,98	3,6	9,6
	Couple sans enfant	148,7	3,3	6,4	0,58	0,66	1,5	
	Couple avec 1 enfant	136,2	3,1	9,0	0,59	0,66	1,5	
	Couple avec 2 enfants	150,6	2,8	4,5	0,55	0,66	1,4	
	Couple 3 enfants ou plus	140,2	3,5	14,4	0,61	0,71	1,6	
	Famille monoparentale	16,3	13,4	81,7	0,71	0,99	5,1	
	Autres ménages	83,4	5,3	27,8	0,67	0,84	2,0	
Catégorie sociale du ménage	Agriculteurs	171,8	4,3	6,6	0,59	0,61	1,8	24,7
	Petits indépendants	168,0	3,9	5,9	0,61	0,76	1,8	
	Gros indépendants	490,6	4,2	6,0	0,60	0,64	1,7	
	Professions libérales	338,4	3,1	4,5	0,52	0,47	1,4	
	Cadres	204,6	2,9	5,1	0,51	0,48	1,3	
	Professions intermédiaires	125,9	2,7	10,6	0,53	0,53	1,3	
	Employés	28,0	8,0	52,9	0,66	0,80	3,0	
	Ouvriers qualifiés	74,6	3,0	34,5	0,57	0,60	1,3	
	Ouvriers non qualifiés	9,8	17,1	81,3	0,69	0,88	5,9	

Figure 2 - Inégalités de patrimoine (suite)

		2004						
		Disparités	Dispersion		Concentration			
		Patrimoine médian relatif	D9/D5	Q3/Q1	Gini	Theil	moyenne/médiane	Pouvoir explicatif du critère (en %)
Type de commune	Commune rurale	128,8	3,2	4,4	0,57	0,65	1,6	2,0
	Moins de 20 000 habitants	125,4	3,0	12,2	0,57	0,62	1,4	
	De 20 000 à 100 000 hab.	70,9	5,0	55,2	0,67	0,87	2,0	
	Plus de 100 000 habitants	64,2	5,4	51,5	0,67	0,88	2,1	
	Agglo. parisienne hors Paris	71,7	5,7	55,1	0,68	0,92	2,3	
	Ville de Paris	51,8	12,2	74,5	0,75	1,23	5,0	
	Diplôme relatif	Pas ou peu diplômé	42,6	5,5	60,3	0,68	0,94	
Moyennement diplômé		106,6	3,2	14,4	0,57	0,61	1,4	
Diplômé		122,9	3,3	15,9	0,62	0,80	1,6	
Très diplômé		191,0	3,7	7,9	0,59	0,67	1,6	
Présence d'un indépendant	Ménage comportant au moins un indépendant en activité	206,8	3,9	5,2	0,59	0,68	1,8	16,3
	Ménage ne comportant aucun indépendant en activité	81,6	3,7	34,9	0,62	0,71	1,6	
Résidence principale	Ménages propriétaires de leur résidence principale	180,3	2,9	2,6	0,45	0,42	1,5	32,8
	Ménages non propriétaires de leur résidence principale	5,5	18,2	22,9	0,82	1,63	7,4	
Transmissions	Ménages ayant reçu un héritage ou une donation	169,7	3,4	4,2	0,55	0,59	1,5	11,2
	Ménages n'ayant reçu aucun héritage ou donation	46,0	5,7	50,7	0,67	0,90	2,4	

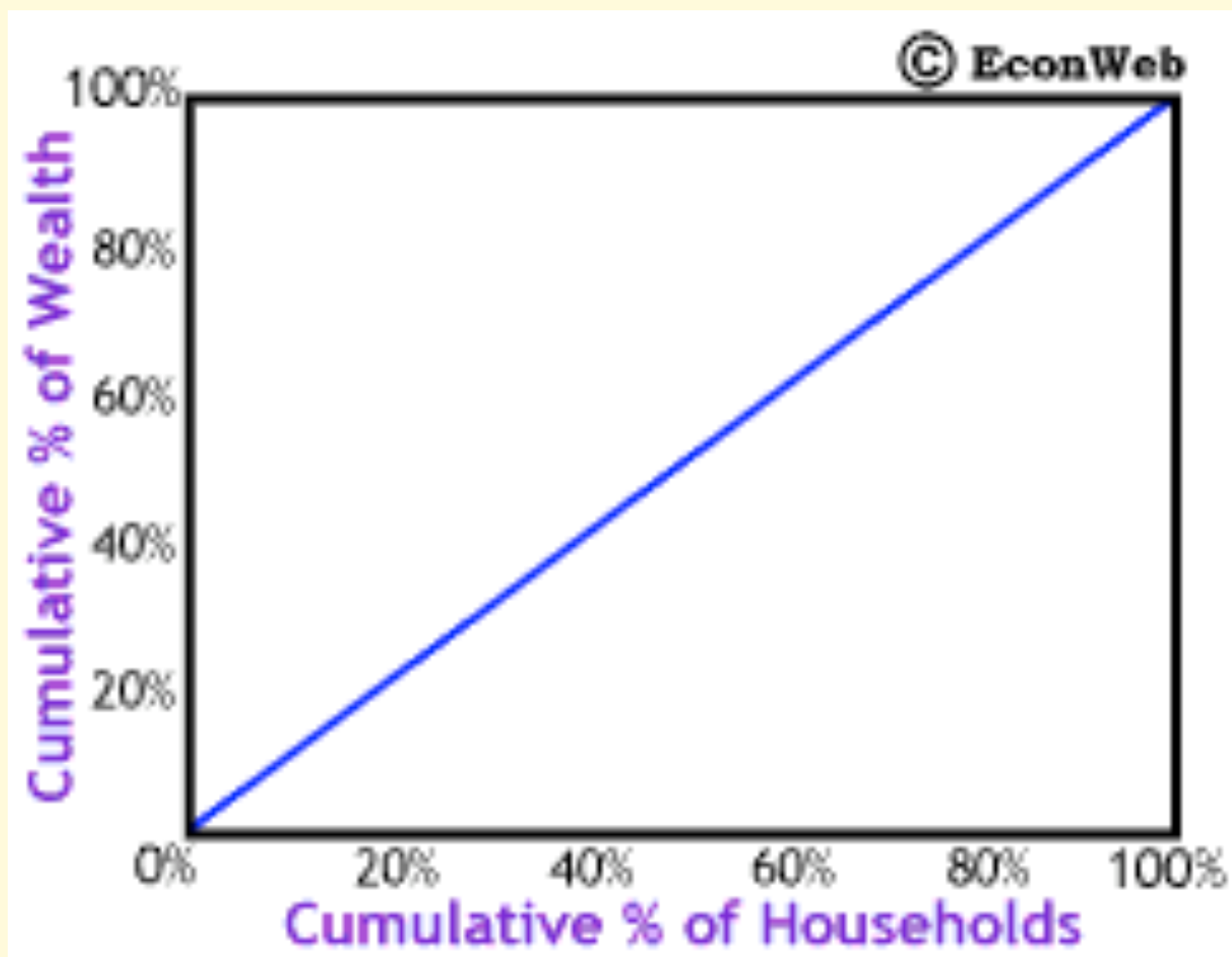
Note : catégorie sociale : correspond à la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence divisée en 9 postes. La décomposition est la suivante : les agriculteurs, les indépendants chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés, les professions libérales, les cadres, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers et les inactifs. Les retraités et les inactifs ayant déjà travaillé, sont classés dans la catégorie correspondant à leur ancienne activité. En l'absence d'information sur la personne de référence, on prend le conjoint, et à défaut, l'information disponible sur le père de la personne de référence ou du conjoint.

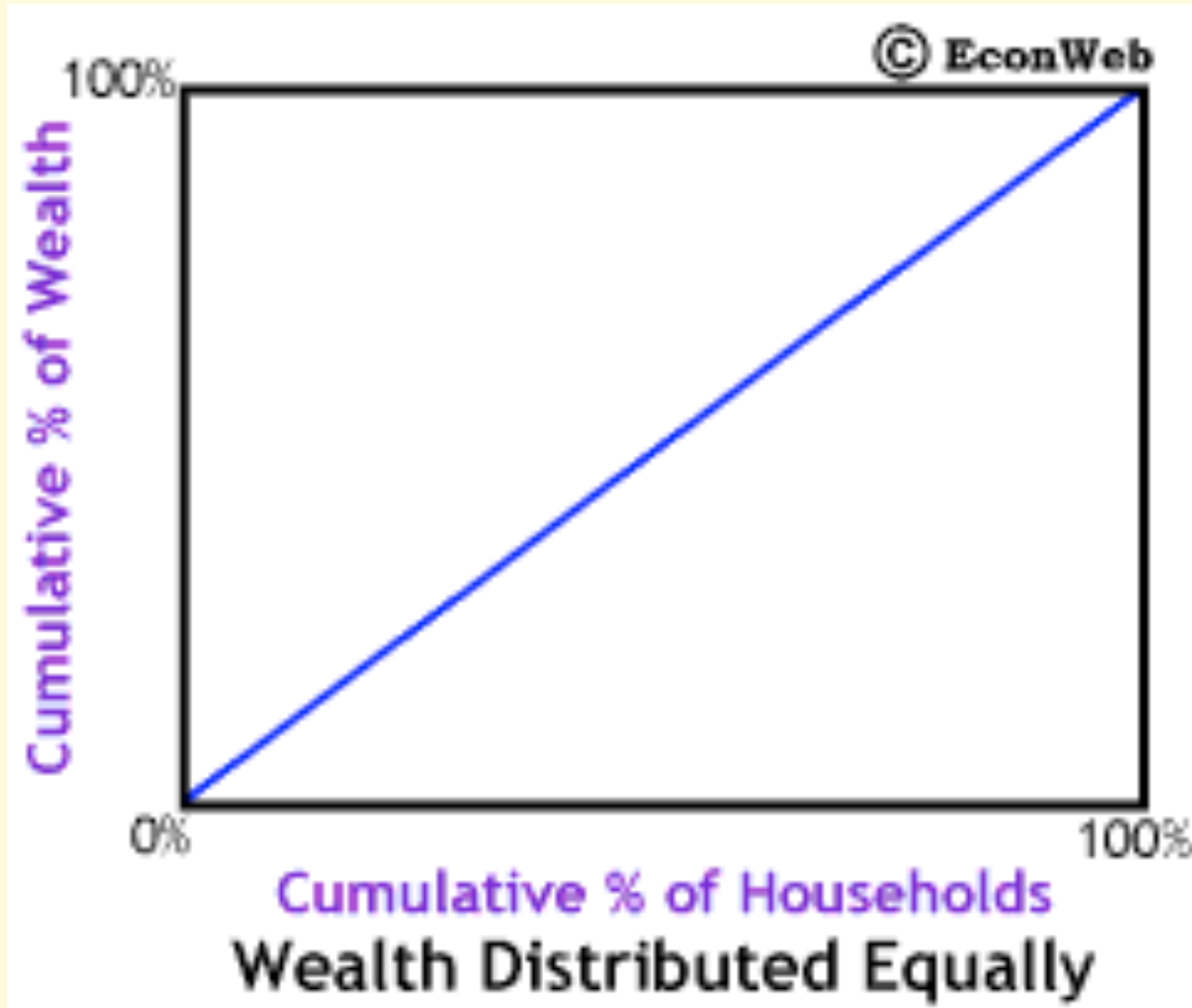
Revenu : correspond à la déclaration fiscale de revenus du ménage. La variable est issue d'un appariement avec des données de la Direction générale des impôts.

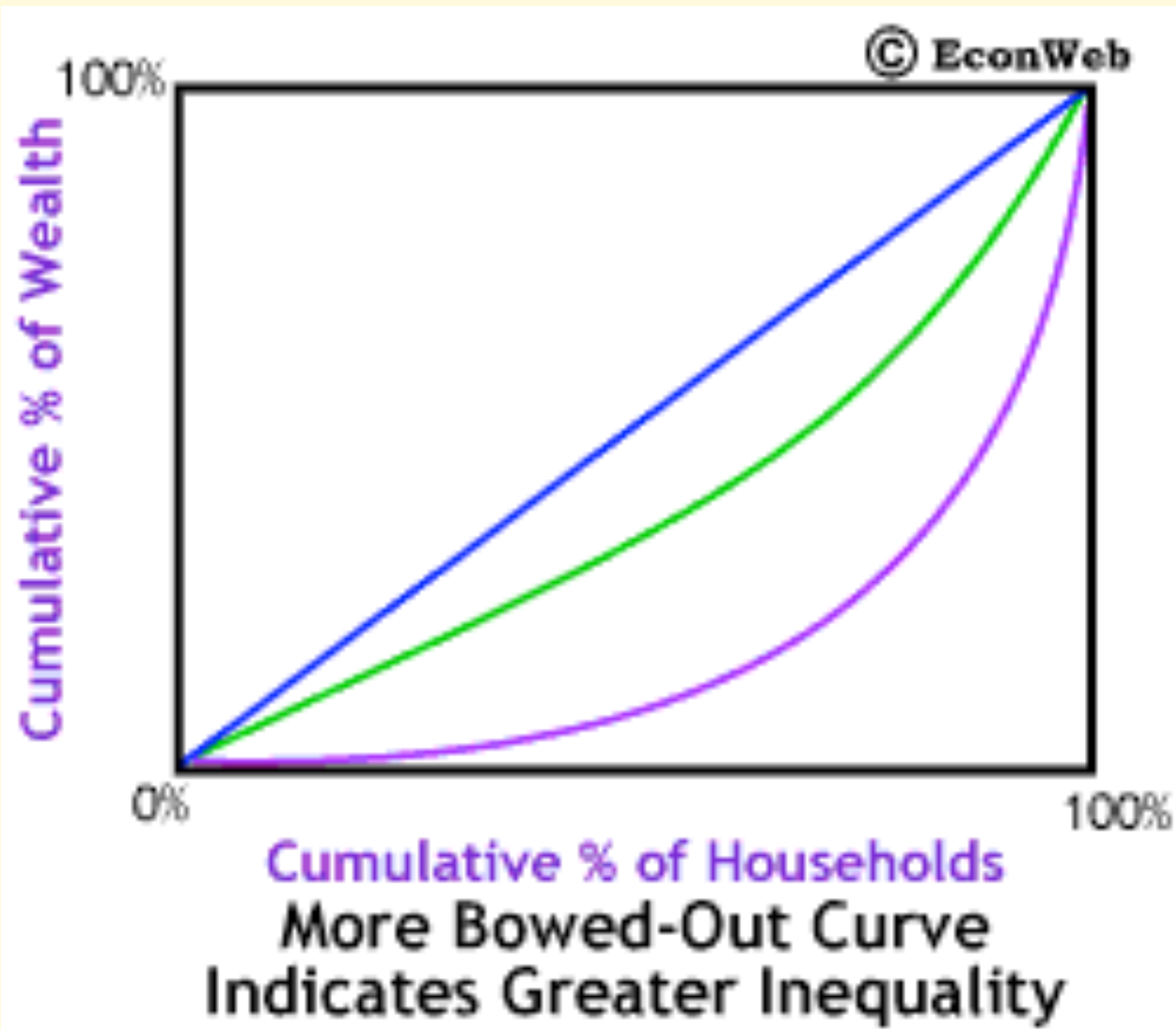
Diplôme relatif : un même diplôme n'a pas la même valeur aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Afin de pouvoir comparer les niveaux de diplôme dans le temps, et notamment avec les données de l'enquête Patrimoine 92, une variable de diplôme relatif a été construite. Pour cela, on prend donc en compte à la fois le niveau de diplôme obtenu et l'âge.

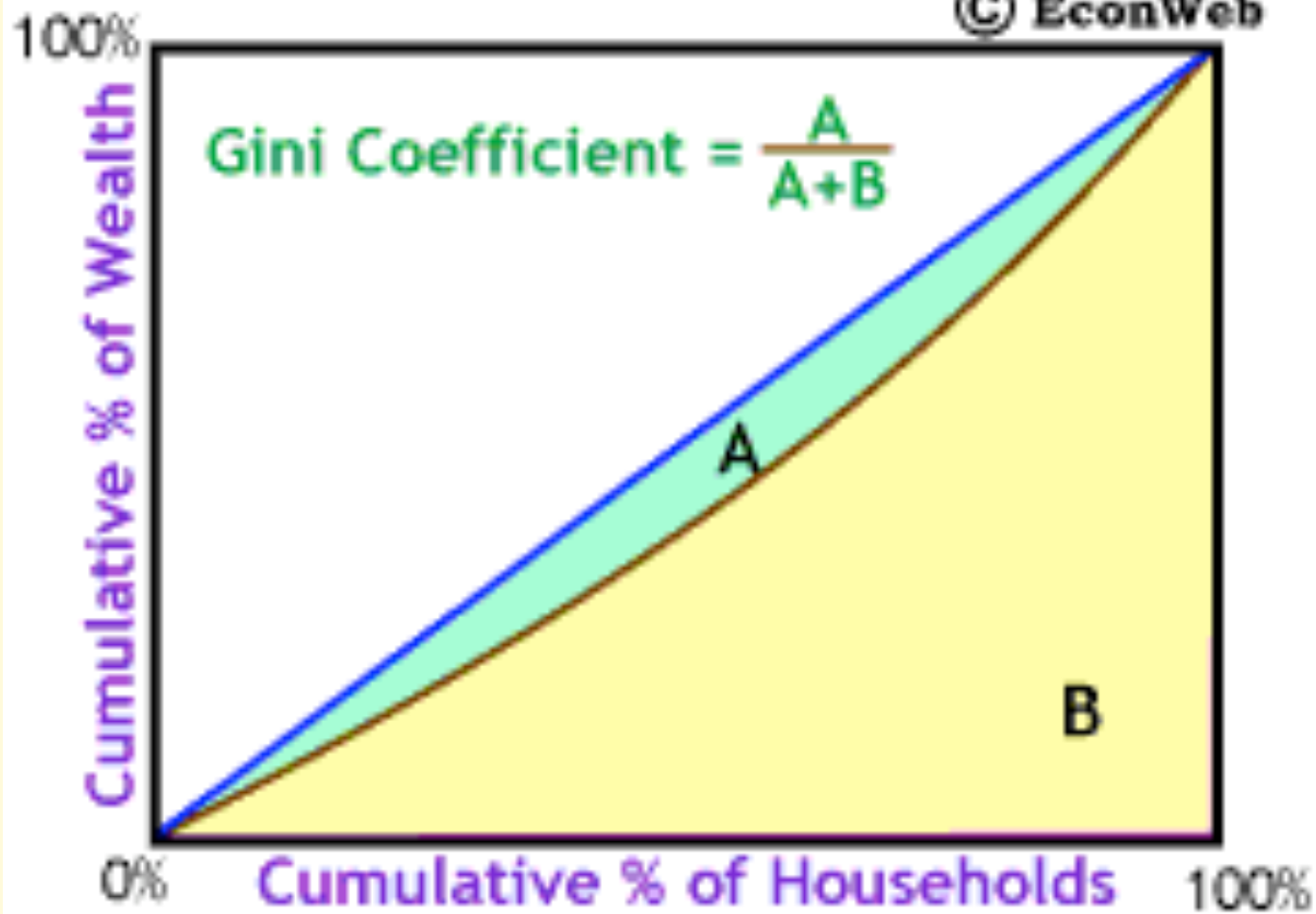
Patrimoine médian relatif : (patrimoine médian de la strate / patrimoine médian de l'ensemble des ménages) x 100.

Sources : enquêtes Actifs financiers 1992 et Patrimoine 2004.



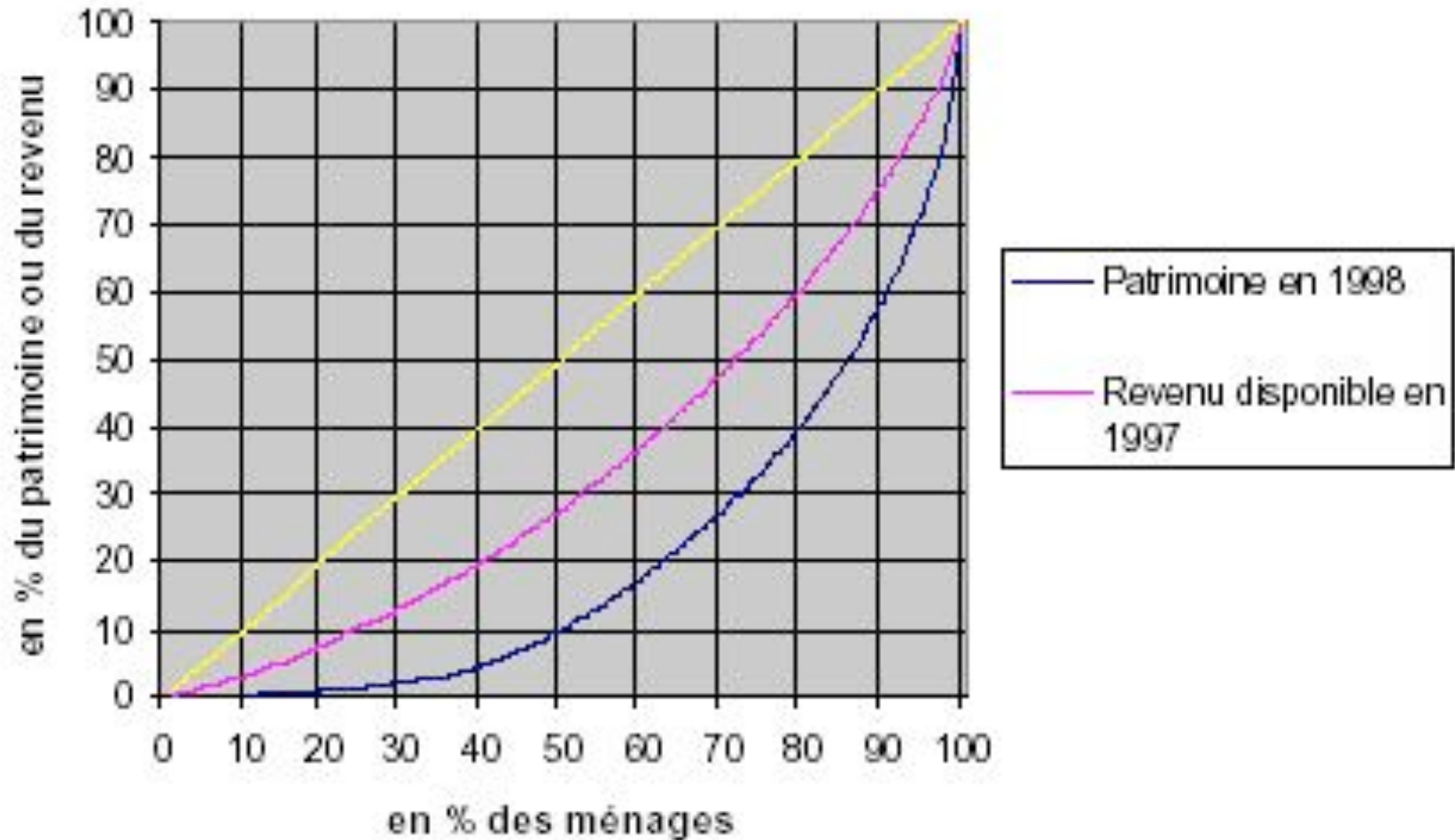






Increasing Gini Coefficient
Due to Increasing Inequality

Courbes de Lorenz du revenu disponible et du patrimoine des ménages



Pour les revenus : 0,40
Pour la richesse : 0,70

La répartition du patrimoine en France

	Patrimoine brut* (en euros)	Part du patrimoine total possédé par les ménages au seuil indiqué (en %)
5% des patrimoines les plus faibles possèdent au plus	317	0
10%...	867	0
15%...	1 978	0,06
20%...	3 870	0,15
25%....	7 624	0,3
30%...	15 194	0,7
35%...	29 685	1,3
40%...	52 142	2,5
45%...	76 433	4,5
50%...	98 029	7,2
55%...	116 748	10,4
60%...	136 241	14,3
65%...	153 830	18,7
70%...	177 522	23,7
75%...	204 991	29,5
80%...	235 470	36,1
85%...	291 610	44,2
90%...	382 111	54,2
95%...	569 307	68,0

Evolution des inégalités entre 1998 et 2004

	1998	2004	Variation
Patrimoine moyen des :			
10 % les moins fortunés	367	354	15
Entre 10 et 20 %	2 301	2 137	14
Entre 20 et 30 %	8 417	8 357	588
Entre 30 et 40 %	27 001	30 843	5 921
Entre 40 et 50 %	61 504	76 835	20 067
Entre 50 et 60 %	90 171	116 801	33 572
Entre 60 et 70 %	119 718	155 295	44 795
Entre 70 et 80 %	158 024	204 937	59 937
Entre 80 et 90 %	228 900	298 051	86 775
Plus de 90 %	598 759	755 406	202 748
Patrimoine des 10 % les plus fortunés rapporté au patrimoine des 10 % les moins fortunés (1)	1 632	2 135	503
Ecart entre le patrimoine des 10 % les plus fortunés au patrimoine des 10 % les moins fortunés	598 392	755 052	202 733

Palmarès international des inégalités:

- USA et Royaume-Uni (0,84)
- France et Allemagne
- Europe du Nord

Figure 3 - Pouvoir explicatif de différents critères

Variables explicatives	1992	2004
Caractéristiques sociodémographiques		
Revenu du ménage	11,1	9,3
Âge	6,9	5,2
Niveau social	2,6	1,6
Type de commune d'habitat	2,7	1,7
Type de ménage	1,7	0,6
Diplôme de la personne de référence	1,0	0,7
Existence d'un indépendant en activité	1,4	1,0
Existence de transferts reçus		
Héritages	0,9	1,8
Donations	1,4	2,1
Aides	0,2	n.e.
Heurs et malheurs du patrimoine		
Plus-values sur logement	1,0	3,9
Autres plus-values	n.e.	0,7
Chômage	0,5	0,7
Pertes en bourse	n.e.	0,2
Faillite	n.e.	0,3
Autres moins-values	0,2	0,6

Note : le pouvoir explicatif d'une variable se mesure en comparant le R² du modèle de régression complet, à celui du modèle sans la variable en question (R² du modèle complet – R² du modèle sans la variable) x 100 / R² du modèle complet.

Pour les deux enquêtes *Patrimoine* (1992 et 2004), le critère entraînant la perte de pouvoir explicatif la plus importante est le revenu, lorsqu'on enlève cette variable, la perte de pouvoir explicatif du modèle est de 9,3 % en 2004.

n.e. : non explicatif. D'autres variables ont été introduites dans les régressions, mais leur pouvoir explicatif est quasi nul ; elles ne figurent pas dans le tableau. Ces variables concernent l'existence de donations ou d'aides versées par le ménage, ainsi que des événements ayant pu affecter le patrimoine du ménage. Certaines variables en revanche sont explicatives une année donnée et figurent dans le tableau.

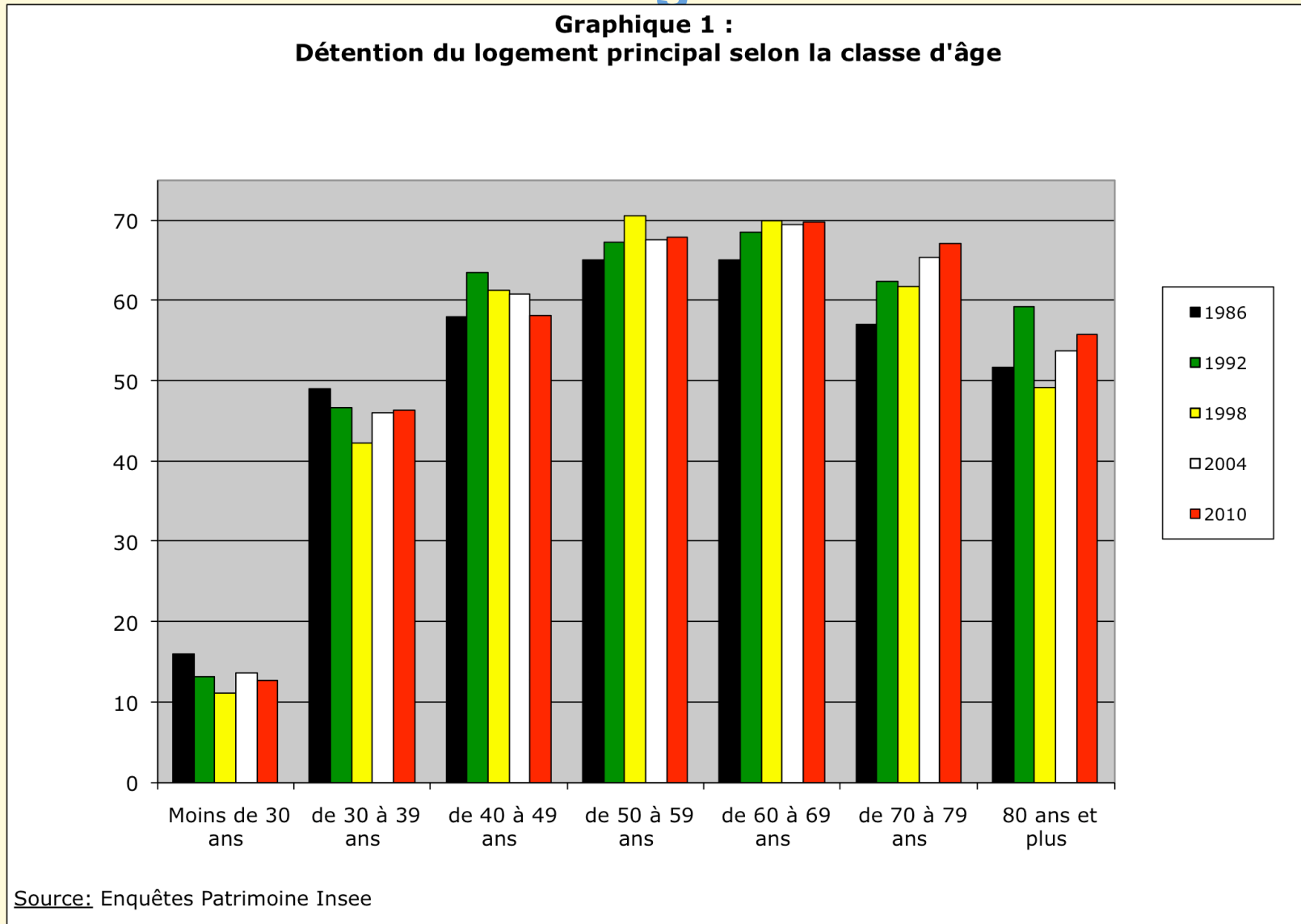
Sources : enquêtes *Actifs financiers 1992 et Patrimoine 2004*.

Le patrimoine des ménages

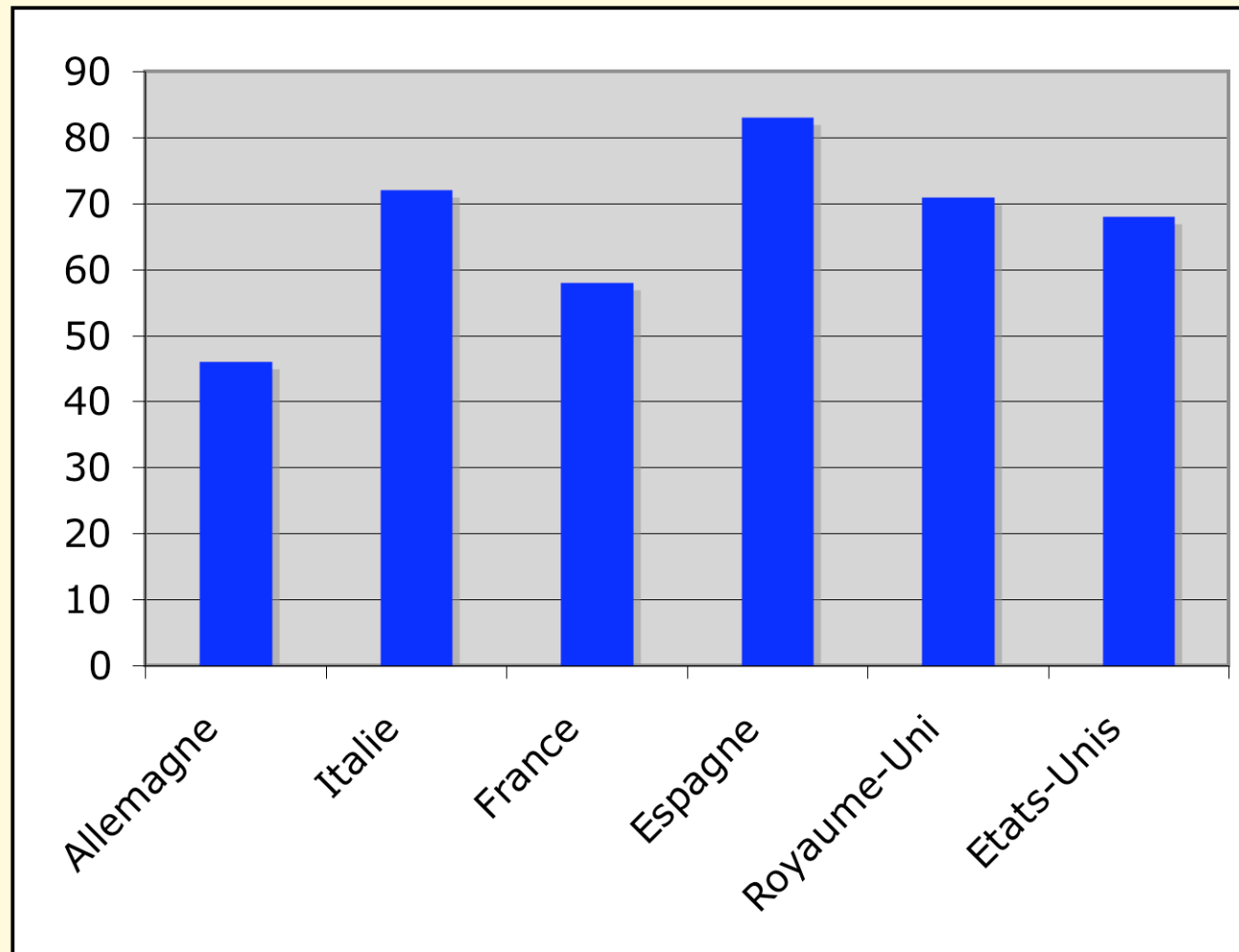
IV. La composition du patrimoine

Détention du Logement principal selon la classe d'âge

Graphique 1 :
Détention du logement principal selon la classe d'âge

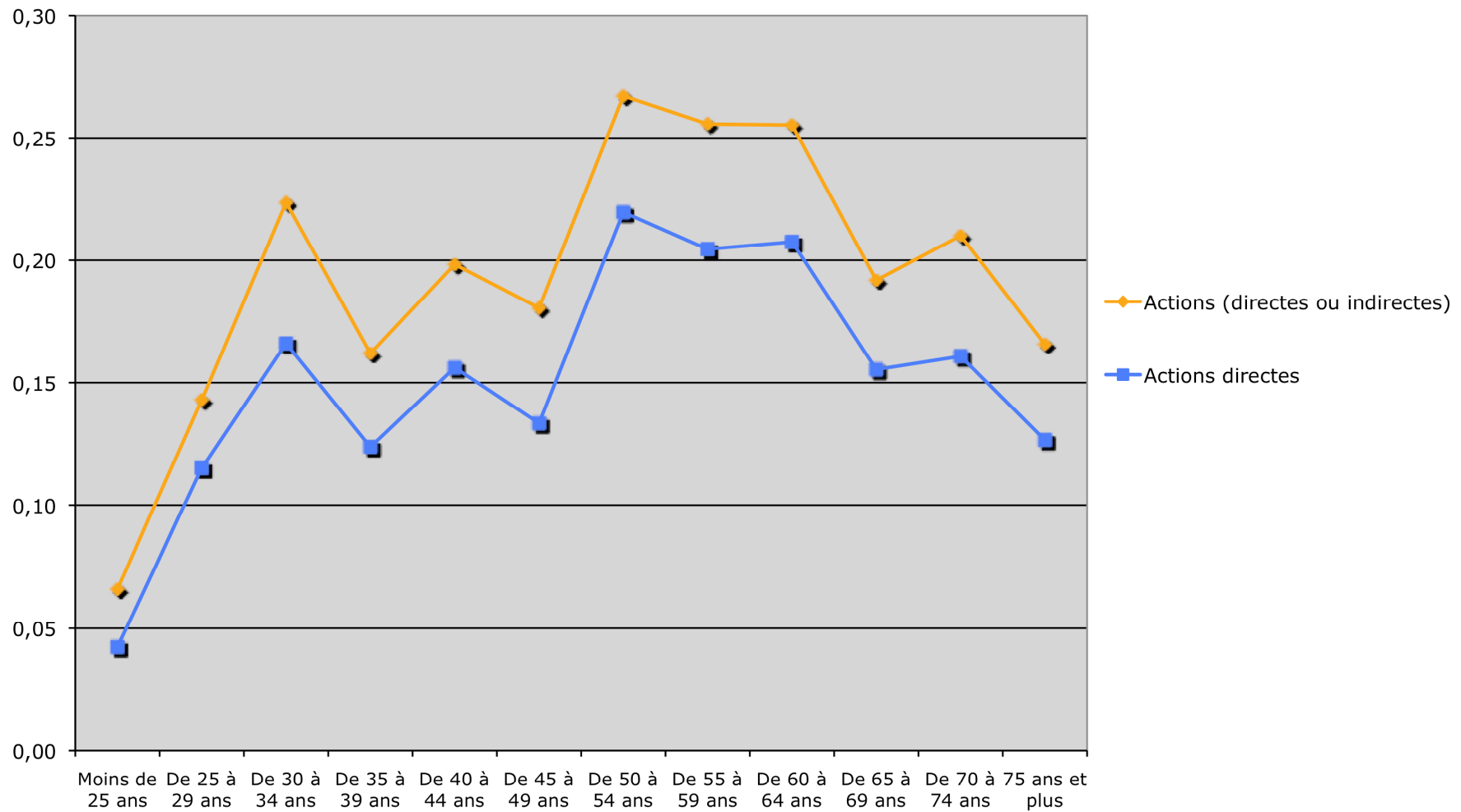


Détention du Logement principal en 2007

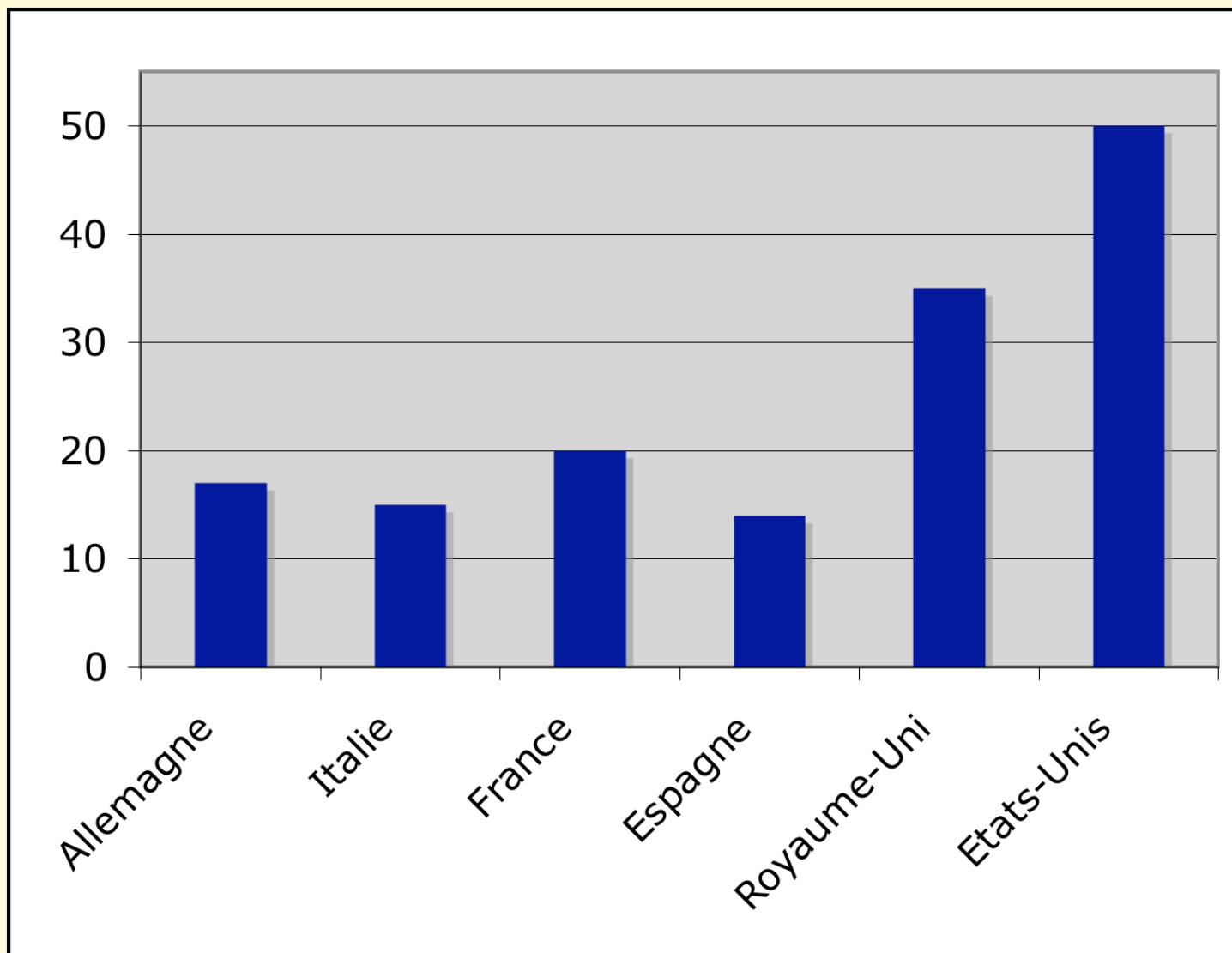


Source: Insee

Détention d'actions selon la classe d'âge



Détention d'actions (directes ou indirectes) en 2008



② Évolution entre 1998 et 2010 des taux de détention d'actifs patrimoniaux

en %

	1998	2004	2010
Livrets défiscalisés	82,5	82,6	84,7
Livrets soumis à l'impôt	6,2	5,9	6,3
Ensemble des livrets d'épargne	83,5	83,2	85,0
Épargne-logement	40,9	41,3	31,2
Valeurs mobilières	21,2	24,2	19,3
Assurance-vie ou décès volontaire	34,6	35,3	41,8
Épargne retraite (hors PERP)	9,2	9,7	9,1
Plan d'épargne retraite populaire (PERP)	/	/	4,0
Plan d'épargne populaire (PEP)	14,9	9,2	4,4
Ensemble assurance-vie, épargne retraite	45,8	43,8	48,3
Épargne salariale	12,7	16,7	15,1
Ensemble autres produits financiers¹	4,8	2,1	4,0
ENSEMBLE PATRIMOINE FINANCIER	91,6	91,4	92,1
Résidence principale ²	53,3	55,7	58,0
Autres logements	18,1	17,7	18,7
ENSEMBLE PATRIMOINE IMMOBILIER	58,5	60,5	61,9

1. Bon d'épargne, de caisse ou du Trésor, compte à terme, compte-courant d'associés, livret d'épargne entreprise.

2. Il s'agit de la part de ménages propriétaires de leur résidence principale, accédants à la propriété ou usufruitiers.

Lecture : en 2010, 84,7 % des ménages vivant en France métropolitaine détiennent au moins un livret défiscalisé. Ils étaient 82,5 % en 1998.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine de 1997-1998, 2003-2004 et 2009-2010.

1 Taux de détention par grand type d'actifs en 2010

en %

	Répartition des ménages	Ens. des livrets défiscalisés	Livrets soumis à l'impôt	Ens. des livrets d'épargne	Ens. épargne-logement	Ens. valeurs mobilières	Ass-vie ou décès volontaire	Épargne retraite (y.c. PERP)	Ens. ass-vie, PEP, ép.retraite, PERP	Épargne salariale
Âge de la personne de référence du ménage										
Moins de 30 ans	11,3	89,4	3,4	89,6	31,3	8,5	27,4	4,7	30,4	14,2
De 30 à 39 ans	17,4	86,0	5,2	86,1	34,8	16,9	39,0	15,9	46,7	25,3
De 40 à 49 ans	18,2	84,6	5,6	84,8	37,1	20,6	42,9	18,5	52,0	23,1
De 50 à 59 ans	17,6	82,6	6,3	83,0	36,2	21,4	47,7	17,2	56,0	18,4
De 60 à 69 ans	15,7	83,1	9,6	83,8	28,6	25,4	47,0	9,9	52,2	7,9
70 ans et plus	19,9	83,3	6,7	83,3	18,8	17,7	42,7	4,7	46,7	0,7
CS de la personne de référence du ménage										
Agriculteur	1,4	90,9	10,0	91,1	68,6	47,3	55,8	41,0	71,1	6,8
Artisan, commerçant, industriel	5,2	77,7	5,3	77,9	35,9	23,0	46,1	27,4	54,2	10,2
Profession libérale	1,4	93,2	18,2	93,3	56,5	52,1	58,0	41,3	70,2	20,2
Cadre	9,5	91,5	11,0	91,9	50,4	36,7	49,3	23,2	59,8	39,1
Profession intermédiaire	14,7	90,2	6,7	90,4	41,9	21,2	41,7	15,9	51,0	27,6
Employé	12,5	85,9	2,9	86,0	28,5	9,3	39,5	11,7	45,7	14,9
Ouvrier qualifié	10,9	84,8	2,7	84,8	29,4	8,4	37,7	9,6	44,4	22,5
Ouvrier non qualifié	4,8	70,7	1,3	70,7	19,4	5,1	28,4	5,8	31,5	11,6
Retraité ancien agriculteur	2,1	87,4	7,9	87,6	30,0	18,0	40,5	6,3	43,9	0,0
Retraité ancien indépendant	2,6	81,2	7,1	81,6	25,0	30,0	52,5	9,6	56,5	1,5
Retraité ancien salarié	29,8	82,9	7,8	83,2	22,8	20,2	44,9	6,1	49,3	3,9
Autre inactif	5,0	78,0	2,4	78,3	11,5	4,7	21,1	1,7	22,6	1,4
Type de ménage										
Personne seule	35,1	80,6	6,3	80,9	23,4	15,5	34,2	6,8	38,7	6,8
Famille monoparentale	8,3	80,4	3,1	80,9	21,1	9,1	37,9	10,8	44,5	9,2
Couple sans enfants	26,8	86,5	7,3	86,8	35,6	23,7	49,2	13,0	56,0	14,4
Couple avec enfants	27,7	89,0	6,2	89,0	39,1	21,6	45,8	18,7	54,3	27,4
Autre cas	2,0	82,9	4,2	82,9	29,3	18,4	42,9	10,6	46,1	11,0
Ensemble	100,0	84,5	6,2	84,8	30,9	18,9	41,9	12,2	48,3	14,8

Lecture : en 2010, 89,4 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent au moins un livret défiscalisé.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

1 Taux de détention par grand type d'actifs en 2010 (suite)

en %

Patrimoine financier	Résidence principale	Autres logements	Patrimoine immobilier
94,2	12,8	5,6	16,7
93,4	46,6	10,6	50,3
93,6	58,5	17,7	63,4
91,5	68,2	26,6	72,5
90,6	71,9	28,2	76,2
89,6	72,6	18,6	74,8
98,9	86,4	31,4	90,8
94,3	66,7	28,1	70,3
99,4	71,1	47,8	76,2
98,3	68,0	29,9	75,3
96,8	57,7	16,8	62,1
93,6	37,2	12,2	42,9
92,3	45,0	7,7	47,4
76,5	25,9	7,1	30,9
90,9	84,2	21,7	85,8
90,4	85,1	36,2	87,6
89,9	71,1	20,9	73,8
83,3	24,3	5,0	25,5
88,0	48,4	13,0	51,7
88,1	32,2	11,0	38,1
94,8	69,7	26,6	73,6
95,6	66,0	19,9	70,1
89,9	58,0	17,4	62,2
92,0	57,9	18,5	61,7

Le Patrimoine des ménages

V. Motivations

Pourquoi accumuler un patrimoine: que dit la théorie économique ?

"Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder."

Goethe, *Faust*

"Mettez cinq cents singes qui gesticulent dans une salle des marchés. Aucun d'entre eux n'écrira jamais un poème d'Eluard, mais au bout d'un certain temps, il y en aura un aussi riche que George Soros. »

Bouchaud et Mézard, *New Scientist*

"Les uns, par l'intelligence et la bonne conduite, se créent un capital et entrent dans la voie de l'aisance et du progrès. Les autres, ou bornés, ou paresseux, ou déréglés, restent dans la condition étroite et précaire des existences fondées uniquement sur le salaire."

Guizot, *De la démocratie en France*

Franck Knight dans les années 20 :

« mélange complexe d'héritage, de chance et effort, probablement dans cet ordre d'importance »

De nombreux économistes célèbres s'y sont intéressé :

- Marshall, Keynes, Friedman, Modigliani, Becker.

Chez Marshall (1920):

« L'accumulation de la richesse est déterminée par une grande variété de causes: par la coutume, par des habitudes de maîtrise de soi et de considération de l'avenir, et par dessus tout, par la puissance de l'affection familiale. » (p.443).

Keynes (1936) dans sa "Théorie Générale » : « Il y a, en général, huit motifs principaux, ou raisons de caractère subjectif, qui poussent les individus à s'abstenir de dépenser leur revenu:

- 1) Constituer une réserve contre les circonstances imprévues;
- 2) prévoir un rapport entre le revenu et les besoins de l'individu ou de sa famille, qui sera différent dans l'avenir de ce qu'il est actuellement: en égard par exemple, à la vieillesse, l'éducation des enfants, l'entretien des parents;
- 3) bénéficier d'un intérêt ou d'une plus-value, ce qui revient à dire qu'une consommation à terme plus élevée est préférée à une consommation immédiate plus faible, en termes réels;
- 4) bénéficier d'une dépense progressivement croissante, puisque l'instinct banal trouve satisfaction à espérer un niveau de vie en amélioration progressive, plutôt que le contraire, même si la faculté d'en jouir est en diminution;
- 5) bénéficier d'un sentiment d'indépendance et du pouvoir d'agir même sans idée précise ni d'intention arrêtée quant à une action déterminée;
- 6) s'assurer d'une masse de manoeuvre pour entreprendre des opérations spéculatives ou commerciales;
- 7) léguer une fortune;
- 8) satisfaire l'avarice pure, c'est-à-dire entretenir une prévention déraisonnable, mais insistante, contre la dépense en tant que telle. »

A partir de toute cette littérature théorique, on peut définir trois modèles génériques de comportement selon la longueur de l'horizon décisionnel du ménage:

1. Le modèle myope

2. Le modèle de cycle de vie

3. Le modèle dynastique ou «hypermétrope»

Le modèle myope

- Horizon temporel court (le ménage vit au jour le jour)
- Pas de projet d'accumulation
- Les choix de consommation sont gouvernés par la nécessité du moment
- Epargne faible voire nulle
- Décisions dictées par le revenu courant

Le modèle de cycle de vie (I)

- Horizon temporel de cycle de vie (durée de l'existence)
- Objectif: lisser la consommation sur le cycle de vie
- Financer la consommation de sa retraite
- Patrimoine=consommation différée
- Comportements dépendent du revenu permanent

Le modèle de cycle de vie (II)

Extensions du modèle de base

- Environnement incertain : revenus futurs, durée de vie (besoins de précaution)
- Existence de contraintes de liquidités: impossibilité d'emprunter sur ses ressources futures

Le modèle dynastique (I)

- Horizon temporel intégrant les générations futures
- Plusieurs motifs de Legs:
 - **Altruisme** : on cherche à compenser les différences de bien-être entre les générations ou au sein de la fratrie

Le modèle dynastique (II)

- **Paternalisme** : on désire laisser quelque chose à sa mort
- **Echange** : on attend des services en échange du legs
 - Paiement des services rendus
 - Rente viagère privée (donation au XIXe siècle)
 - Stratégique (Le roi Lear)

Le modèle dynastique (III)

- **Rétrospectif** : on désire laisser autant qu'on à reçu
- **Réciprocité indirecte (Anthropologie)** : on donne à ses enfants parce qu'on à reçu de ses parents; on aide ses parents parce qu'ils ont aidé les leurs...

Tableau 2: Répartition de la population et du patrimoine selon les différents modèles d'accumulation (%)

Mode d'accumulation	Part de la population	Part du Patrimoine Global	Part du Patrimoine S (de sécurité et jouissance)	Part du Patrimoine K (productif et de rendement)
<i>Mode 1 : "Prolétaires"</i>	20-25	} 5	} <10	
<i>Mode 2 : Cycle de vie contraint"</i>	10			
<i>Mode 3 : "Cycle de vie"</i>	proche de 40	15-20	} 55	
<i>Mode 4 : "Cycle de vie et transmission"</i>	>10	15-20		20
<i>Mode 5 : "Accumulateurs"</i>	10	55-60	30-35	75
<i>Autres (petits indépendant...)</i>	5 à 10	5-10	<5	5